

# L'INVESTISSEUR ÉTRANGER

Trade  
Marché Industrie  
et Commerce

DEC 7 1981

Publication sur les  
perspectives d'investissement au

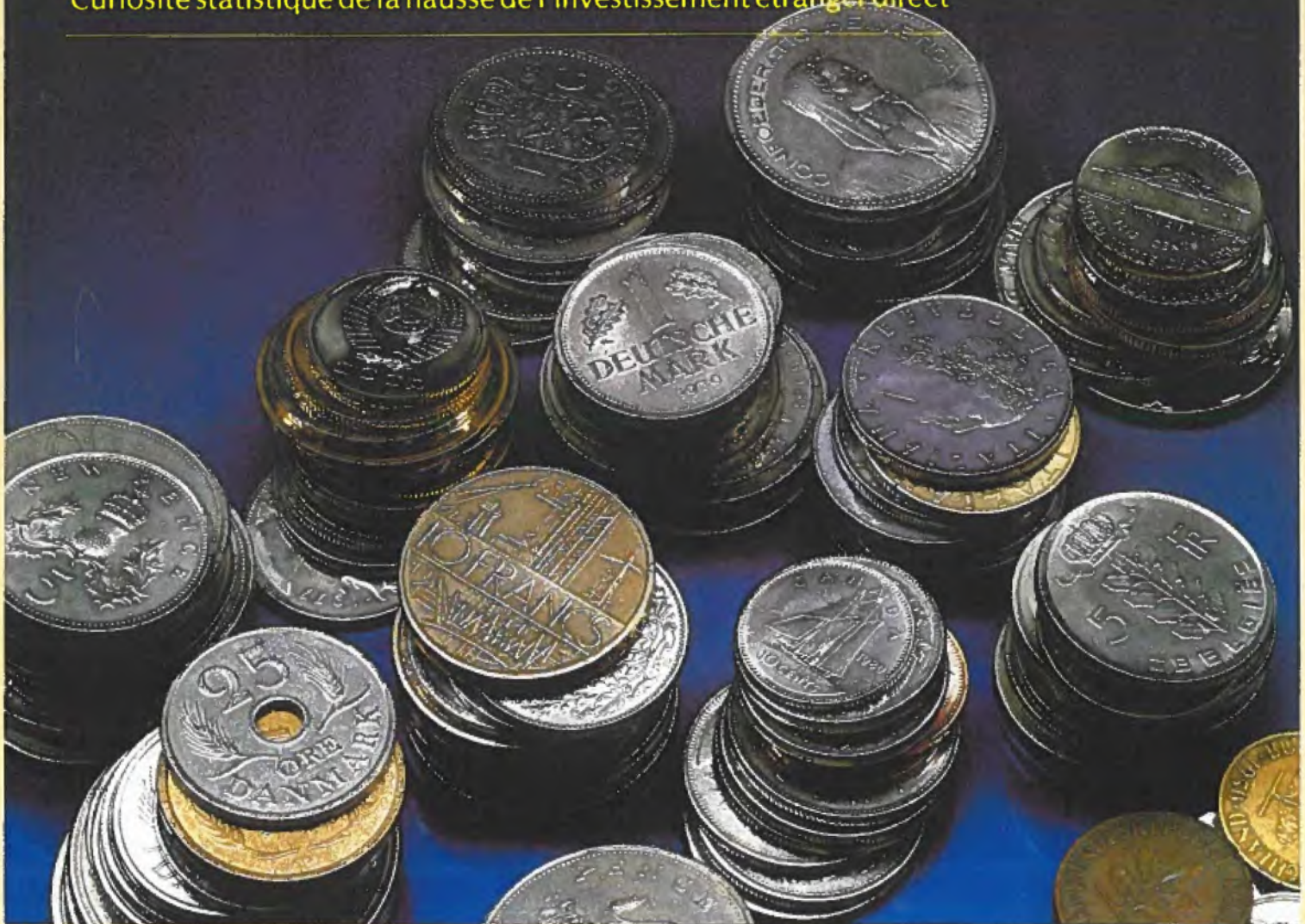
## CANADA

Library  
Automne 1981 Vol. 5, N° 1

Programme d'investissement au Canada, 1981-2000

La nature des flux de capitaux entre le Canada et les États-Unis

Curiosité statistique de la hausse de l'investissement étranger direct



# L'INVESTISSEUR ÉTRANGER

L'investisseur étranger est publié par l'Agence d'examen de l'investissement étranger en vertu de l'autorisation de l'honorable Herb Gray, ministre responsable de l'application de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger, Gouvernement du Canada.

**Commissaire:** Gorse Howarth

**Comité consultatif:**

G.H. Dewhirst, Directeur général  
Politiques, recherche et communications  
Alan Darisse, chef  
Communications

**Rédacteurs:** Alan Darisse/Marie Plante.

**Secrétaires de rédaction:** Suzanne Côté/  
Sandra-Lyne Bélanger

**Conception graphique:** Séguin Graphics

**Typographie:** Nancy Poirier Typesetting  
Ltd.

**Impression:** Tri-Graphic

Les opinions émises dans ce magazine par les collaborateurs extérieurs à l'Agence d'examen de l'investissement étranger ne représentent pas nécessairement les vues ou politiques de l'Agence.

**Abonnement:** *L'investisseur étranger* est distribué gratuitement sur demande. Si vous désirez recevoir les livraisons futures, communiquez avec le responsable des abonnements, Agence d'examen de l'investissement étranger, Case postale 2800, Succursale «D», Ottawa, Canada, K1P 6A5.

**Changement d'adresse:** Tout avis de changement d'adresse doit être accompagné de l'étiquette d'envoi et être envoyé au responsable des abonnements.

*L'investisseur étranger* is also available in English under the title *Foreign Investment REVIEW*.

Les numéros précédents de *L'investisseur étranger* sont disponibles sous microforme auprès de Micromedia Limited, 144 Front Street West, Toronto, Ontario, Canada M5J 1G2.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1981



Gouvernement  
du Canada

Agence d'examen de  
l'investissement étranger

ACCESS CODE  
CODE D'ACCÈS

CDZP

COPY / ISSUE  
EXEMPLAIRE /  
NUMÉRO

# L'INVESTISSEUR ÉTRANGER

SOMMAIRE

VOLUME 5 NO1

AUTOMNE 198

2

## En bref

### Articles

4

La Colombie-Britannique, à la lisière du Pacifique  
par Jim Lyon

8

La nature des flux de capitaux entre le Canada et les États-Unis  
par Robert M. Dunn Jr.

11

Curiosité statistique de la hausse de l'investissement étranger direct  
par Ted Zahavich

13

Programme d'investissement au Canada, 1981-2000  
par Andrew Kniewasser

17

Le réveil de l'activité dans les mines canadiennes de métaux

21

## Projets d'investissement

25

### Stimulants industriels provinciaux

Un résumé des principaux programmes provinciaux d'aide à l'industrie

30

### Revue statistique

Une revue des demandes présentées à l'Agence d'examen de  
l'investissement étranger

## Entente Canada-Alberta sur le pétrole

Au début de septembre, les gouvernements du Canada et de la province de l'Alberta ont conclu une entente sur les prix du pétrole et le partage des revenus. Les retombées de cette entente, intervenue après un an et demi de pourparlers, toucheront les investisseurs, les producteurs et les consommateurs.

L'entente, valide pour une période de cinq ans, permet une planification industrielle et énergétique à plus long terme et entraînera vraisemblablement une plus grande stabilité de l'industrie pétrolière canadienne.

Les termes de l'accord prévoient que les prix du pétrole découvert avant 1981 augmenteront, selon une échelle établie jusqu'à 75 pourcent du prix mondial et que les prix du pétrole "nouveau", dont le pétrole synthétique et le pétrole découvert après le 1<sup>er</sup> janvier 1981, atteindront progressivement les niveaux mondiaux. Il y aura également une hausse des prix du gaz naturel pour les consommateurs mais ces derniers se maintiendront à environ 65 pourcent du prix du pétrole brut sur le marché de Toronto. Pour les producteurs de gaz naturel, les prix augmenteront selon une échelle établie qui n'est pas liée aux prix du pétrole.

Le nouvel accord vient remplacer le régime des prix du Programme énergétique national. Suite à la hausse des prix, le gouvernement du Canada recevra une plus grande part des revenus pétroliers. Les revenus de l'industrie croîtront également en vertu de l'accord mais ils seront sujets à de nouvelles taxes.

Selon des experts de l'industrie, l'entente se révèle un pas de plus vers l'autosuffisance énergétique du Canada d'ici à 1990.



Le ministre canadien de l'énergie, M. Marc Lalonde (à droite) et son homologue albertain, M. Merv Leitch, au cours des négociations qui ont entraîné la signature du nouvel accord sur les prix du pétrole et du gaz.

## Niveau de rémunération assez bas au Canada

Selon une étude récente du ministère de l'Industrie et du Commerce, le Canada accuse maintenant l'un des plus bas niveaux de rémunération parmi les pays industrialisés. D'après des données du ministère américain du travail qui couvrent jusqu'à 1980, le Canada se classe

sixième derrière la Belgique, la Suède, les Pays-Bas, l'Allemagne et les États-Unis au chapitre de la moyenne de rémunération horaire dans le secteur de la fabrication. Cette situation représente un changement important en regard de 1970 alors que le Canada se classait deuxième après les États-Unis.

Les bénéficiaires additionnels à la rémunération horaire directe ainsi que le taux de

### Estimé de la rémunération horaire des travailleurs de la fabrication dans dix pays industrialisés (dollars É.-U.) 1960-1980 Canada = 100

Pays	1960	Rang	1965	Rang	1970	Rang	1975	Rang	1978	Rang	Préliminaire		Année provisoire	
											1979	Rang	1980	Rang
États-Unis	125	1	138	1	121	1	104	4	108	5	110	5	109	5
Belgique	38	5	57	5	60	6	108	3	133	1	145	1	145	1
Canada	100	2	100	2	100	2	100	6	100	6	100	7	100	8
France	39	5	54	6	50	8	76	8	87	7	99	6	104	6
Allemagne	40	4	62	4	68	4	102	5	123	4	134	4	132	4
Italie	29	9	49	9	51	7	76	7	80	8	92	8	99	7
Pays-Bas	32	8	54	6	62	5	108	2	128	2	138	3	134	3
Suède	56	3	82	3	85	3	118	1	126	3	138	2	139	2
R.-U.	39	5	50	8	43	9	54	9	55	10	66	10	78	9
Japon	12	10	21	10	29	10	50	10	72	9	68	9	65	10

Source: selon des données non-publiées du ministère américain du travail, Bureau of Labor Statistics, Office of Productivity and Technology, mars 1981.

change s'avèrent les plus importants facteurs de l'écart entre le niveau de rémunération au Canada et celui des autres pays industrialisés. Selon l'étude, le taux des bénéfices additionnels à la rémunération horaire dans le secteur canadien de la fabrication était de 30 pourcent en 1980, alors qu'il atteignait 36 pourcent aux États-Unis et s'échelonnait entre 63 et 97 pourcent en Allemagne, en Belgique, en France, en Italie, en Suède et aux Pays-Bas. Ainsi, les employeurs canadiens ont l'avantage d'une charge de rémunération moins lourde au chapitre de bénéfices que la plupart des autres pays industrialisés.

Dans l'étude, on a fait remarquer, toutefois, que ces comparaisons ne tiennent pas compte des niveaux de productivité, qui sont importants dans le calcul des coûts de main-d'oeuvre. On a souligné que la productivité au Canada, définie en termes de production par personne-heure, s'est accrue à un taux moyen annuel de 3,7 pourcent entre 1961 et 1980, soit à un taux beaucoup plus élevé qu'aux États-Unis.

## Premières filiales de banques étrangères au Canada

Depuis la sanction en décembre 1980 de la nouvelle Loi sur les banques, la constitution de onze filiales de banques étrangères a été autorisée au Canada, en vertu de cette Loi. Il s'agit de la première fois au Canada que des banques soient constituées par des lettres patentes plutôt que par une loi spéciale du Parlement. Antérieurement à l'adoption de cette Loi, il était interdit aux banques étrangères de s'adonner à des activités bancaires au Canada.

Quelque 60 banques étrangères ont signifié leur intention de faire demande de privilège bancaire au Canada. La moitié environ de ces demandes de constitution n'exigera qu'une conversion de sociétés financières non bancaires existantes, sous contrôle étranger, qui font présentement affaire au Canada. Il est prévu que d'autres nouvelles banques viendront s'ajouter à cette liste, en groupes de cinq ou six, d'ici à la mi-1982.

En autorisant la constitution au Canada de filiales de banques étrangères, la Loi sur les banques avait pour objectif de promouvoir la concurrence, de permettre au Canada de bénéficier de traitement réciproque dans le cas de banques établies dans les pays où les banques canadiennes sont autorisées à faire affaire, et d'assujettir aux lois bancaires les sociétés financières présentement sises au Canada et sous contrôle étranger.

Suite à l'émission de la lettre patente, la banque étrangère se voit émettre un permis valide pour une période d'au plus un an, pour les premières cinq années d'activité, et d'au plus trois ans ensuite. Les filiales de banques étrangères détenant un permis sont traitées de

la même manière que les banques nationales dans les domaines où elles sont concurrentes.

Elles sont cependant soumises à certaines restrictions. Elles doivent jouir d'un capital suffisant et être financées de façon conservatrice afin d'en assurer la stabilité, et leur croissance sera contrôlée. Par exemple, la valeur combinée des actifs au Canada de toutes les filiales étrangères est limitée à 8 pourcent de la valeur de tous les actifs nationaux des banques au Canada.

Les nouvelles banques sont les suivantes: Banque ABN du Canada, Banque d'Amérique du Canada, Banque Hongkong du Canada, Banque Nationale de Détroit du Canada, Banque Nationale de Paris (Canada), Banque de Tokyo du Canada, Deutsche Bank (Canada), La Banque de Change de Corée du Canada, Société de Banque Suisse (Canada). L'établissement de Citibank Canada a également été approuvé et les lettres patentes entrent en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1981.

L'établissement des filiales de banques étrangères n'est pas régi par la Loi sur l'examen de l'investissement étranger mais par la Loi sur les banques.

## L'Alberta présente deux projets de lois sur les entreprises et sur les valeurs mobilières

Le gouvernement de l'Alberta a récemment présenté en Chambre deux importants projets de loi sur les entreprises et l'investissement.

L'adoption du Business Corporations Act, le projet de loi 43, rendrait plus facile de faire

affaire partout au pays car, après une courte période — on propose trois ans — il n'y aurait plus qu'un système de loi corporative en Alberta, système semblable à la législation fédérale et à la loi corporative en Ontario, en Saskatchewan et au Manitoba. Le projet de loi 43 remplacera le Companies Act de 1929, simplifiera la procédure, protégera les créanciers et les actionnaires minoritaires et favorisera l'investissement en Alberta. Bien que ce projet de loi prévoit l'abolition de règles démodées, modernise le langage juridique de la loi corporative albertaine et réduit le nombre de documents au sujet de l'incorporation à un seul, intitulé "Articles of Incorporation", il requiert que la moitié des directeurs de compagnies albertaines soient des résidents de l'Alberta.

Le deuxième projet de loi concerne le Securities Act 1981 ou projet de loi 44. Il s'avère dans la même ligne de pensée que la législation actuelle mais il met l'accent sur le climat d'investissement pour les Albertains et précise les règles de mobilisation des capitaux. Le projet de loi 44 étend la portée des exigences de révélation des informations, propose des mesures pour permettre aux groupes, spécialement la petite entreprise, de mobiliser plus facilement des capitaux sur les marchés, reconnaît les organismes auto-réglementés qui ont fait leur preuve en termes de formation, de vérification et de discipline; augmente de cinq à sept le nombre des membres de la Securities Commission et modifie les règlements visant la préparation des prospectus.

## Taux des bénéfices additionnels à la rémunération horaire directe des travailleurs de la fabrication dans dix pays<sup>a</sup>

	1960	1965	1970	1975	1979	1980
États-Unis	17.9	20.3	24.7	31.4	35.5	36.4
Belgique	38.9	47.9	56.2	68.3	72.1	72.4
Canada	15.4	16.2	19.8	22.8	29.2	30.1
France	54.5	62.0	60.3	70.9	79.6	80.6
Allemagne	35.0	36.5	43.1	57.3	62.3	63.4
Italie	70.3	75.9	79.2	99.4	96.0	97.0
Pays-Bas	38.5*	43.8*	56.7*	70.0*	72.1*	73.6*
Suède	16.5	22.7	26.5	45.4	61.3	63.0
R.-U.	10.9	13.3	15.0	23.9	30.0	31.7
Japon	12.6*	13.1*	13.2*	14.3*	18.8*	20.0*

Note: les données de 1979 sont des estimés préliminaires. Les estimés de 1980 sont provisoires

\* tous les employés

<sup>a</sup> ces taux sont en devises locales

Source: Données du ministère américain du travail, op. cit., mars 1981

# Colombie-Britannique, à la frontière du Pacifique

par Jim Lyon

La Colombie-Britannique, porte d'accès canadienne aux pays du Pacifique, est une région aux contrastes frappants. En dépit de vastes régions à faible densité de population, c'est une province jouissant des attributs d'une société grandement urbanisée, avec des villes comme Vancouver et Victoria. Sa topographie présente d'immenses chaînes de montagnes bordant des étendues de collines ondulantes et un littoral découpé de fjords alimentés par la fonte de glaciers impressionnants. Tout aussi remarquable, le profil économique de cette province combine un développement poussé avec un potentiel énorme de ressources encore à exploiter.

Une économie forte et un style de vie unique ont attiré un nombre croissant de personnes en Colombie-Britannique. La population de la province, estimée en 1979 à plus de 2,5 millions, soit environ 11 pourcent de la population au Canada, s'est accrue de façon soutenue malgré un taux de natalité à la baisse, grâce à l'immigration et à la migration interprovinciale. La migration nette de personnes d'autres provinces a atteint, en 1980 seulement, près de 50 000, comptant pour 53 pourcent de la hausse de la population en Colombie-Britannique durant cette année. Il ne s'agit pas là d'un fait isolé, car la province a enregistré une migration nette positive presque chaque année depuis 1961.

La Colombie-Britannique a absorbé la hausse de population, d'origine canadienne ou étrangère, en créant des emplois à un taux annuel de 5,5 pourcent. C'est le taux de création d'emplois le plus élevé au Canada, après celui de l'Alberta. De fait, près de 22 pourcent de la hausse nationale du nombre d'emplois en 1980 était enregistrée en Colombie-Britannique. Grâce à ce rendement remarquable, le taux de chômage est passé de 8,6 pourcent en 1976, ce qui était 1,5 pourcent au-dessus de la moyenne nationale, à 6,8 pourcent en 1980, soit un peu moins que la moyenne nationale.

Le manque de travailleurs qualifiés commence à se faire sentir dans la province. Historiquement, la Colombie-Britannique puisait en Europe sa main-d'oeuvre qualifiée, mais au cours des dernières années le flot de travailleurs de cette provenance s'est presque tari. Selon une étude récente, parrainée par la province, on prédisait une pénurie de 5 000 journaliers dès 1984, chiffre qui ne comprend pas la demande de travailleurs qualifiés prévue pour la réalisation des importants projets de mines de charbon annoncés le printemps dernier. La pénurie d'ouvriers est d'autant plus sérieuse dans le nord de la province, du fait que ces derniers sont attirés par la température clémente et les avantages urbains des régions frontalières et du sud de l'île de Vancouver.

Le produit intérieur brut de la province s'est chiffré à \$28,1 milliards en 1979, soit 11 pourcent du produit national brut du Canada. Le revenu moyen per capita durant cette année s'élevait à \$9 758 ou environ \$800 de plus que la moyenne nationale. Statistiques plus mar-

quantes, de 1974 à 1979, la croissance réelle de cette province, sans compter l'inflation, était de près de 21 pourcent en regard de la moyenne nationale de 16 pourcent. A l'instar de sa voisine l'Alberta, la Colombie-Britannique devient une puissance économique de plus en plus importante au sein des provinces canadiennes.

La Colombie-Britannique est une province riche en énergie bien qu'elle doive importer 77 pourcent du pétrole dont elle a besoin, en particulier de l'Alberta. Dans des prévisions émises en novembre 1978, la B.C. Energy Commission estimait que les réserves de gaz naturel étaient suffisantes pour répondre à la demande intérieure et aux besoins d'exportation au moins jusqu'en 1992. On évalue les réserves de charbon à 4,7 milliards de tonnes métriques, soit plus qu'assez pour desservir les marchés intérieurs et d'exportation pendant de nombreuses années. Environ 47 pourcent de la production de gaz naturel et presque toute la production de charbon sont présentement exportés.

A l'heure actuelle, l'hydro-électricité répond à 15 pourcent des besoins énergétiques de la Colombie-Britannique. En 1979, on a consommé dans cette province 41 500 gigawatts/heure d'énergie électrique, soit 3,2 pourcent de plus qu'en 1978. Outre les sites existants et prévus, il existe des possibilités d'autres sites dont l'éventuelle exploitation fournirait plus de trois fois l'énergie électrique actuellement générée.

Depuis des décennies, les industries forestière, minière et de la pêche ont été la pierre angulaire de l'économie de la province. L'industrie forestière est parvenue à maturité et les années d'expansion rapide sont maintenant du passé. Le secteur minier, en particulier le charbon, gagne en importance et la pêche connaît des moments difficiles.

## Industrie forestière

L'industrie forestière, à qui est imputable plus de la moitié du produit intérieur brut, connaît une période de changements majeurs. Puisque la forêt originale d'arbres de grande taille a été en majorité coupée, les scieries doivent être rééquipées et modernisées afin de traiter des arbres plus petits, issus du reboisement. Presque toutes les ressources

accessibles de bois debout ont été attribuées à des exploitants et l'expansion n'est possible que par le biais de l'efficacité: faire meilleur usage des fibres en ayant des normes de récupération plus strictes et en traitant des arbres qui étaient auparavant jugés non rentables à cause de leur petite taille, de leur qualité inférieure ou de leur éloignement.

La propriété étrangère, notamment américaine, est passablement forte dans l'industrie des produits forestiers. En plus des mesures de contrôle de FIRA, le gouvernement de la Colombie-Britannique qui possède 95 pourcent des forêts commerciales, examine les acquisitions de contrôle des compagnies, ce dernier étant défini comme la détention de plus de 50 pourcent des actions. Le gouvernement tient à réglementer la concentration industrielle et régionale.

En Colombie-Britannique, les forêts couvrent environ 56 pourcent de la superficie et comprennent plus de 8 milliards de mètres cubes de bois debout à maturité, en majorité du bois mou. En 1979, la coupe de bois dans la province dépassait les 76 millions de mètres cubes, battant le record de l'année précédente établi à environ un million de mètres cubes. Depuis plusieurs années, cette industrie de la Colombie-Britannique a augmenté ses chances au sein de la concurrence internationale grâce au dollar canadien qui vaut environ 85 cents américains.

Les perspectives à long terme pour cette industrie s'avèrent favorables si l'on en juge les projets d'investissements dans ce secteur. Les dépenses en immobilisations et en réparation ont dépassé la marque du \$1 milliard pour la première fois en 1979 et sont passées à \$1,3 milliard en 1980. De ce chiffre, environ \$222 millions ont été consacrés à l'expansion de l'industrie des produits forestiers et plus de

\$438 millions pour les pâtes et papier.

En 1980, au chapitre des exportations de pâtes et papier, une valeur de \$2,6 milliards, sur un total de \$8,4 milliards pour le Canada, étaient imputables à la province ainsi que \$2,4 milliards des \$3,3 milliards d'exportations canadiennes de bois en grume. Après des ventes de bois en grume sans précédent en 1978 et 1979, l'industrie de la scierie a accusé une sérieuse baisse, principalement à cause du déclin de la construction aux États-Unis. Outre la reprise du marché prévue pour 1981, de nombreux porte-parole de l'industrie s'attendent à plusieurs années prospères à la suite de cette reprise, à cause d'une demande plus forte de bois en grume aux États-Unis, que la production américaine à la baisse peut absorber.

Depuis plusieurs années, le secteur des pâtes et papier jouit d'un marché très actif. Cependant, le marché pour les pâtes s'est ralenti un peu au cours des derniers mois et les producteurs de papier journal s'inquiètent de la hausse de la capacité de production dans le nord-ouest des États-Unis et en Colombie-Britannique, situation qui pourrait forcer temporairement les producteurs à ralentir leurs activités.

D'importants projets d'investissement se poursuivent, spécialement dans le secteur des pâtes et papier, qui requiert d'importantes immobilisations. La MacMillan Bloedel Ltd., établie dans cette province et reconnue comme l'une des plus importantes sociétés forestières au Canada, a entrepris un projet de \$163 millions pour l'installation d'une deuxième machine à papier journal et pour la production de pâte thermo-mécanique à Powell River. La Northwood Pulp and Timber est en train de doubler la taille de son usine de blanchiment de pâte kraft, au coût de

\$270 millions à Prince George. La British Columbia Forest Products Ltd. ainsi que la Crown Zellerbach Canada Ltd. consacrent toutes deux plus de \$150 millions pour accroître la capacité de production de pâtes et de papier journal. La West Fraser Timber Co. Ltd., conjointement avec la Daishowa Canada Ltd., vient d'achever une usine thermo-mécanique d'un potentiel de 500 tonnes par jour, à Quesnel au coeur de la province, évaluée à plus de \$80 millions. La Western Forest Products prévoit consacrer \$205 millions à la rénovation et à l'expansion de son usine de blanchiment de pâte kraft à Howe Sound, juste au nord de Vancouver.

## Industrie minière

Mais les projets d'investissement dans le secteur primaire ne se limitent pas à l'industrie forestière. On prévoit le développement prochain de plusieurs projets majeurs dans le domaine du charbon en Colombie-Britannique. En dépit de l'importance des dépôts de minerai, leur éloignement du littoral et certains problèmes écologiques font de leur exploitation un véritable défi. Présentement, les seules mines de charbon exploitées se trouvent dans la région de Kootenay, au sud-est de la province. Les trains qui transportent le charbon doivent parcourir des centaines de kilomètres jusqu'à Roberts Bank, juste au sud de Vancouver, où ils sont chargés pour l'exportation en vrac, principalement vers le Japon. Les sociétés B.C. Coal et Fording Coal ont annoncé toutes deux des projets d'expansion.

Dans le nord-est de la province, l'exploitation des importants dépôts de charbon ne fait que commencer. On estime qu'ils contiennent assez de charbon pour approvisionner l'industrie sidérurgique japonaise entière pour 300 ans. La Teck Corporation de Vancouver et la Denison Mines Ltd. de Toronto ont conclu une entente avec un consortium d'aciéries japonaises pour la fourniture de 7,7 millions de tonnes métriques de charbon métallurgique de première qualité entre 1983 et 1998. D'autres sociétés dans la même région s'attendent aussi à signer des accords visant l'exportation de charbon métallurgique et thermique. Les coûts en immobilisations pour la première étape du développement du charbon dans le nord-est de la province s'élèveront à \$1,6 milliard en dollars de 1980, dont \$911 millions proviendront du secteur privé et \$741 millions du secteur public, notamment pour l'amélioration des chemins de fer et la construction de tunnels, d'installations portuaires, l'établissement d'une nouvelle municipalité, l'installation de lignes électriques et d'autres aspects de l'infrastructure industrielle. Ce projet initial de développement du charbon entraînera la création de 10 600 nouveaux emplois permanents au Canada et nécessitera 53 400 années-personnes pour les travaux de construction et la production d'équipements. Un peu plus de la moitié des emplois permanents seront dans l'Ouest canadien.



L'industrie forestière occupe une place importante dans l'économie de Revelstoke et de plusieurs autres communautés de la Colombie-Britannique.

On prévoit un autre immense projet de développement du charbon, cette fois à l'intérieur des terres au sud de la province, mais qui suscite des inquiétudes sur le plan écologique. La British Columbia Hydro, la société provinciale d'électricité, propose le développement de grands dépôts de charbon thermique de lat Creek, au coût de \$5 milliards.

On estime à environ 15 milliards de tonnes métriques les dépôts de charbon thermique du Hat Creek Valley, à près de 200 kilomètres au nord-est de Vancouver. Le projet de Hydro, qui représente à lui-seul déjà toute une entreprise, ne consommera que 0,3 milliard de tonnes métriques sur une période de 15 ans. L'Hydro propose une mine de charbon à ciel ouvert, une usine génératrice et des installations connexes qui produiront 2 000 mégawatts d'électricité. Sous réserve de l'obtention des autorisations, la construction débutera probablement en 1983 et la première installation électrique commerciale serait en activité dès 1988. Au point culminant de la construction, le projet nécessitera un effectif de 2 800 personnes et 1 200 nouveaux emplois seront créés directement lorsque le projet sera achevé.

Outre le charbon, on prévoit l'exploitation de plusieurs autres minerais. Des études de faisabilité ont été entreprises pour un projet de développement de la "vallée du cuivre" à Highland Valley, au coût de \$750 millions. La Cominco Ltd. prévoit une exploitation à ciel ouvert avec une capacité de production de 100 000 tonnes de minerai par jour. Cet été, on a complété des travaux à la mine Lornex, propriété à 68 pourcent de Rio Algom de Toronto, en vue de l'augmentation de plus de deux tiers de la production de cuivre-molybdène, au coût d'environ \$160 millions. La Cominco Ltd. a aussi entrepris d'importants travaux d'expansion du complexe de plomb et de zinc, à Trail, de la mine Sullivan et de l'usine de Kimberley. Le projet se poursuivra jusqu'en 1985 et s'éleva à environ \$550 millions.

Les marchés des métaux sont toutefois faibles et les sociétés minières de la province ne prévoient qu'une légère hausse de leur production évaluée à \$2,9 milliards en 1980. Dans cette province, la valeur de la production de métaux, de minerais, de charbon, de pétrole et de gaz naturel a atteint en 1979 un chiffre record de \$2,8 milliards, soit une hausse de 42 pourcent en regard de 1978. Les minéraux métalliques ont compté pour près de 48 pourcent du total, le pétrole et le gaz naturel pour 27 pourcent, le charbon pour 16 pourcent, les matériaux de structure pour 6 pourcent et les minéraux industriels pour 3 pourcent.

En 1979, on a dépensé \$332 millions pour la prospection et l'exploitation des minéraux dans cette province, soit une hausse de 135 pourcent en regard de 1978. La hausse du prix des métaux et un taux de change favorable ont justifié la prospection et les activités minières en 1979. On a effectué des travaux de prospection principalement pour le molybdène, le cuivre, le plomb, le zinc, l'or, l'argent et le charbon. On estime que dès la fin de 1982, la valeur de la production annuelle de

métaux atteindra plus de \$1 milliard. En 1979, la valeur des métaux industriels se chiffrait à \$84,5 millions et en 1978, à \$59,5 millions.

## Industrie pétrolière et gazière

L'industrie pétrolière a indiqué son intention de reprendre ses travaux de prospection sur la côte de la Colombie-Britannique. Vers la fin des années 1960, on a accordé des permis pour environ 7 millions d'hectares de terrain et un certain nombre de forages ont été effectués. Toutefois, depuis plus de dix ans, aucun travail n'a été entrepris en raison d'un moratoire fédéral sur les activités de prospection. Et, d'ailleurs, des déclarations de porte-parole du gouvernement du Canada et de principales sociétés pétrolières laissent entendre que les travaux de forage vont recommencer. La découverte de pétrole et de gaz au large des côtes pourrait se traduire en centaines de millions de dollars en revenus directs pour la province et en milliers d'emplois créés. Plusieurs importants projets proposés permettraient à la Colombie-Britannique d'accéder à de nouveaux marchés d'exportation pour ses abondantes réserves de gaz naturel. Le marché traditionnel à ce chapitre était le nord-ouest des États-Unis. Au cours de l'année dernière, cependant, les installations électriques américaines ont eu beaucoup moins recours au gaz de la Colombie-Britannique. La baisse de ce marché peut s'expliquer par des approvisionnements en gaz naturel plus considérables aux États-Unis à cause de l'encouragement des programmes de prospection, la disponibilité de carburant résiduel (qui s'est substitué dans une certaine proportion au carburant) et la hausse des prix canadiens.

L'affaiblissement de la demande provenant des installations électriques américaines a eu un impact direct sur les revenus gaziers et pétroliers de la province: de \$599 millions en 1979-1980, ils ont baissé de 25 pourcent à \$447 millions en 1980-1981 et la province s'attend à ce qu'ils baissent de 36 pourcent en 1981-1982. On ne prévoit pas d'importante reprise du marché avant 1983-1984.

Ainsi, la possibilité de nouveaux débouchés s'avère importante. La Dome Petroleum de Calgary a annoncé la signature d'un accord de principe avec Nissho Iwai Corporation du Japon pour la vente de 2,6 millions de tonnes métriques de gaz naturel liquéfié par année pendant 20 ans. L'exportation est sujette à l'approbation des gouvernements fédéral et provincial. La Dome estime à près de \$3 milliards l'investissement requis pour le pipeline, l'usine, les installations de chargement et les bateaux. Le gaz naturel serait transporté par pipeline du nord-est de la Colombie-Britannique jusqu'aux installations de chargement sur la côte nord de la province. Le gaz serait alors réfrigéré et chargé dans des bateaux-citernes en vue de l'exportation. Si le projet est autorisé d'ici au début de 1982, la Dome s'attend à ce que la construction débute à la mi-1982 et soit achevée trois ans et demi après. Selon la Dome, la valeur du gaz naturel liquéfié dont il

est question au contrat est estimée à \$26 milliards, dont \$15 milliards iraient à la province.

En outre, la Dome dirige un consortium qui projette construire sur la côte un vaste complexe pétrochimique, alimenté au gaz naturel, qui exporterait des matières destinées à la fabrication des plastiques. Ce projet comporterait lui-aussi plusieurs centaines de kilomètres de pipeline et un quai de chargement. Le coût global du projet est d'environ \$2 milliards.

Le projet Rim Gas compte aussi parmi les possibilités d'exportation du gaz naturel. Il regroupe PetroCanada, la Westcoast Transmission de Vancouver et la Mitsui du Japon. Il s'agit d'un autre projet d'exportation du gaz naturel liquéfié par bateau-citerne, à partir d'un port encore non déterminé, dès 1985-1986. Un autre projet plus important réunit la Westcoast Transmission, PetroCanada et la British Columbia Resources Investment Corporation en vue de produire 50 000 barils par jour de pétrole brut synthétique à partir du charbon de la Colombie-Britannique. Ce groupe, aidé financièrement par le ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources, examine des progrès technologiques expérimentés au Kentucky, États-Unis, dans le domaine de la liquéfaction du charbon.

## Industrie de la pêche et de l'agriculture

L'industrie de la pêche en Colombie-Britannique a connu des moments difficiles: en 1980, on évaluait les prises à \$250 millions, soit moins que la moitié des prises de l'année précédente qui se chiffraient à \$566 millions. Cette baisse est imputable à un certain nombre de facteurs, notamment des marchés faibles, la hausse des coûts, la diminution des stocks de poisson et un trop grand nombre de bateaux.

Une commission royale d'enquête a passé sept mois à chercher des solutions aux problèmes de l'industrie. En raison du trop grand nombre de bateaux, le ministère fédéral des Pêches et Océans a annoncé un programme de rachat des chalutiers de pêche. Aux termes de ce programme, les bateaux sont vendus à d'autres fins que la pêche et le permis de pêche du propriétaire est annulé. Jusqu'à présent, \$3,5 millions ont été consacrés au retrait de 26 bateaux. L'impact de cette mesure a été faible puisqu'il reste encore 7 000 bateaux de pêche en activité dans la province. Le ministère fédéral a également pris des mesures rigoureuses et controversées pour protéger les stocks de poisson: la fermeture partielle de la pêche, en particulier, celle au saumon chinook dont l'espèce est en danger. On a également imposé des restrictions pour la pêche sportive, établissant une limite par pêcheur de quatre chinook par jour et de 30 par an.

L'économie agricole de la Colombie-Britannique s'avère aussi importante et diversifiée. En 1980, les revenus agricoles s'élevaient à environ \$747 millions, dont la plus grande part provenait de l'horticulture, suivie des produits

laitiers, de la volaille et des oeufs, du bétail et des céréales et oléagineux. La production agricole se diversifie selon les régions: le district de Peace River se concentre sur les céréales, la Okanagan Valley sur les arbres fruitiers, la Fraser Valley sur les produits laitiers, la volaille, les petits fruits et le porc, et les régions intérieures du sud et du centre sur le boeuf.

## Secteur manufacturier

Bien que l'économie de la Colombie-Britannique soit axée surtout sur les ressources, son secteur manufacturier n'en est pas moins actif. Les industries de fabrication dépendent beaucoup moins des exportations que celles de la transformation des ressources. La production de biens manufacturés s'oriente surtout vers les marchés locaux et régionaux et les marchés de facteurs de production.

Le secteur manufacturier occupe une bonne partie de la main-d'oeuvre. Si l'on exclut les industries de fabrication reliées au secteur primaire, telles les produits du bois, le papier et produits connexes et la transformation du poisson, la fabrication secondaire employait, en Colombie-Britannique, environ 77 000 personnes en 1980. En ordre d'importance, l'industrie des aliments et boissons employait à elle seule 16 500 personnes, la fabrication métallique, 11 000, les métaux premiers, soit la fonderie et le raffinage en particulier, 10 200 et les équipements de transport, 8 500.

Selon une récente étude du secteur manufacturier dans cette province, au chapitre de la valeur des livraisons, les aliments et boissons (à l'exclusion du poisson) arrivaient en tête de liste, suivis des produits pétroliers et du charbon, des métaux premiers, de la fabrication métallique, de l'équipement de transport et de la machinerie. Récemment, les industries des produits chimiques et des minéraux non métalliques ont connu une croissance rapide, en raison de l'activité intense dans les secteurs des pâtes et papier et de la construction. L'industrie des métaux premiers s'est accrue elle aussi, en raison de la performance de l'Alcan et de ses activités de fonderie à Kitimat.

## Secteur des services

Le tourisme, la troisième plus importante industrie de la Colombie-Britannique, est l'un des secteurs les plus actifs de l'économie provinciale. Elle compte 10 000 entreprises, emploie environ 65 000 personnes et a rapporté, en 1980, \$1,85 milliard de revenus. Les porte-parole de cette industrie, dont le but immédiat est d'atteindre \$2 milliards, prévoient que les revenus touristiques croîtront de 12 pourcent en 1981.

En plus des nombreux Canadiens qui traversent les montagnes Rocheuses chaque année, des millions de touristes étrangers viennent

visiter la Colombie-Britannique, principalement en provenance des États-Unis. On enregistre un volume d'affaires de plus en plus important imputable aux touristes d'outre-mer: en 1979, environ 414 000 touristes d'outre-mer ont visité la province, dont 26 pourcent venaient du Royaume-Uni, 18 pourcent du Japon, 12 pourcent d'Allemagne de l'Ouest et 10 pourcent de pays asiatiques autres que le Japon.

Étant donné que la majorité des touristes choisissent juillet et août pour visiter la province, les représentants de l'industrie et du gouvernement essaient de promouvoir une saison touristique plus étendue. A cet effet, un programme fédéral-provincial assorti de crédits de \$50 millions, établi en 1978, fournit des prêts à faible taux d'intérêt et des congés de prêt. L'un des principaux bénéficiaires de ce programme a été la station de ski Whistler, juste au nord de Vancouver, dont le développement la classera parmi les stations internationales toute-saison.

La Colombie-Britannique devient aussi un important centre financier. La bourse de Vancouver est maintenant considérée comme l'un des plus remarquables marchés de capitaux à risques élevés en Amérique du Nord. Elle a connu une croissance phénoménale en 1980: la valeur des actions a plus que triplé et le volume d'actions a presque doublé en regard de 1979. C'est donc la deuxième bourse au Canada en termes de volume et de valeur des actions échangées. En 1980, le volume à la bourse de Vancouver a atteint 1,7 milliard d'actions pour une valeur de \$4,4 milliards. Au même chapitre, la bourse de Toronto enregistre 2 milliards d'actions et une valeur de \$29,5 milliards; celle de Montréal, 299,1 millions et \$3,8 milliards et celle de Calgary, 162,3 millions et \$469,7 millions. Les divers taux de croissance de ces bourses en termes de valeur des actions entre 1975 et 1980 sont révélateurs: la bourse de Vancouver a affiché 1 305 pourcent, Toronto et Montréal augmentant respectivement de 622 et 179 pourcent. La bourse de Vancouver aura bientôt de nouveaux locaux, évalués à \$5 millions, équipés en vue de traiter sans délai l'important volume d'affaires.

On estime qu'environ 20 pourcent de l'argent investi à la bourse de Vancouver vient de l'Europe, incluant la Grande-Bretagne, 20 pourcent de l'est du Canada, 20 pourcent d'investisseurs de la province, 35 pourcent des États-Unis et 5 pourcent de courtiers professionnels. L'activité à la bourse de Vancouver se concentre surtout dans le financement des sociétés d'exploration de pétrole et de gaz.

On ne pourrait pas décrire l'économie de cette province sans parler des installations portuaires. La Colombie-Britannique en compte plusieurs qui peuvent accueillir des navires de gros tonnage: Vancouver, Roberts Bank, Victoria, Nanaimo, New Westminster, Port Alberni, Powell River et Prince Rupert. Toutes ces installations sont ouvertes toute l'année durant.

Chaque année, des dizaines de millions de tonnes de cargo sont chargées et déchargées en Colombie-Britannique. En tête de liste des

produits d'exportation, on compte le charbon et les céréales. Le trafic de marchandises par containers est aussi important, principalement à Vancouver. Toutefois, les autorités de la Colombie-Britannique et le gouvernement du Canada ne sont pas satisfaits de l'actuelle capacité de manutention sur la côte ouest. En dépit du remarquable volume de marchandises qui circulent dans ces ports — en 1979, environ 53 millions de tonnes de marchandises destinées à l'exportation et 6 millions de marchandises importées — de nombreux projets sont entrepris afin d'éliminer les embouteillages et faciliter la hausse prévue du commerce canadien avec les pays du Pacifique.

On a prévu l'expansion des installations de manutention en vrac de Roberts Bank, par l'addition de trois nouveaux sites. La majorité des exportations de charbon de Colombie-Britannique sont effectuées à partir du superport de Roberts Bank qui a présentement une capacité de charger 10 millions de tonnes de charbon de la Colombie-Britannique et de coke de l'Alberta, par année.

On agrandit et améliore également les installations de Nanaimo. Un quai de 50 hectares, doté de trois passages viendra s'ajouter au quai intérieur de 15 hectares et la partie extérieure servira de quai d'expédition des produits forestiers.

L'industrie et le gouvernement sont très optimistes quant au développement portuaire à Prince Rupert. Même si les installations prévues doivent desservir les marchés d'exportation du charbon et des céréales, le fait qu'elles soient reliées à une infrastructure routière et ferroviaire étendue entraînera fort probablement la manutention d'autres produits tels le soufre, la potasse, le bois et les copeaux de bois. On considère sérieusement Prince Rupert comme un centre de liquéfaction et d'exportation du gaz naturel. Qualifié par plusieurs de site idéal, Prince Rupert offre davantage de possibilités aux exportateurs que d'autres ports: c'est à 700 kilomètres plus proche du Japon que Vancouver, c'est le port naturel le plus profond de la province et son quai sera conçu pour charger des navires d'un poids mort de 150 000 tonnes et Ridley Island offre une superficie de 320 hectares dont seulement 40 seront consacrés aux installations pour les céréales et le charbon.

Selon des prévisions récentes du Conference Board du Canada, la Colombie-Britannique, qui a échappé en grande partie au ralentissement économique national en 1980, devrait connaître une hausse de 3,6 pourcent de sa production réelle en 1981. D'autres ont prévu un taux de croissance semblable, sous réserve de la reprise modérée de l'économie américaine, d'une bonne croissance économique au Japon, d'activités économiques plus intenses en Europe de l'Ouest et de conditions favorables dans d'autres marchés tels l'Australie, Taiwan et la Corée du Sud.

Les investissements en immobilisations devraient augmenter de 2 à 4 pourcent en regard de l'an passé pour atteindre un peu plus de \$9 milliards, principalement en raison de l'exploitation des ressources et des projets connexes.

# La nature des flux de capitaux entre le Canada et les États-Unis

par Robert M. Dunn Jr.

Depuis nombre d'années, l'échange de capitaux entre le Canada et les États-Unis s'est révélé des plus considérables. Entre 1960 et 1975, il s'agissait règle générale d'un mouvement de capitaux à court terme vers le sud et de capitaux à long terme vers le nord. Depuis lors, ce type de mouvement semble s'être modifié et ce sont maintenant des capitaux de toutes échéances qui viennent des États-Unis au Canada.

Au Canada comme aux États-Unis, on semble penser que les flux de capitaux entre ces deux pays se limitent aux investissements directs. Cette croyance se voit renforcée par la publicité accordée aux investissements effectués par de grandes sociétés multinationales. Toutefois, au cours des dernières années, les capitaux formés par le biais d'obligations et de bons du Trésor et l'acquisition d'actions non assorties du contrôle ont dépassé largement l'investissement direct. De fait, l'investissement de portefeuille s'est avéré la forme principale de financement du Canada à l'étranger, particulièrement les obligations à long terme émises par des sociétés d'hydroélectricité canadiennes et autres sociétés de services publics.

Certains faits et chiffres sur les flux d'investissement nets entre les deux pays au cours des années 1970 illustrent la prédominance de l'investissement de portefeuille. L'investissement direct net<sup>1</sup> en provenance des États-Unis, qui a atteint \$477 millions en 1971, a décliné tout au long de la première moitié de la décennie et est devenu négatif au cours de la seconde moitié (-\$507 millions en 1979), alors que l'investissement de portefeuille net en provenance des États-Unis s'est révélé considérable et positif au cours de la décennie, passant de \$2,3 milliards en 1971 à \$5,7 milliards en 1979. De fait, durant les années 1970, l'investissement direct net moyen en provenance des États-Unis se chiffrait à -\$177 millions alors que l'investissement de portefeuille net moyen atteignait \$3,5 milliards. Les flux de capital de portefeuille comprenaient les valeurs à court et à long termes et prenaient diverses formes.

Plusieurs Canadiens craignent que l'importance des flux de capital nets entrés au Canada en provenance des États-Unis et d'ailleurs a été telle que le pays est devenu un débiteur net trop grand envers le reste du monde. Toutefois, l'inflation a rendu la croissance réelle de la dette du Canada beaucoup plus faible que les chiffres ne l'indiquent. Le deuxième graphique, qui illustre le stock de la dette canadienne envers le reste du monde en comparaison avec le premier graphique qui montre les flux annuels de capitaux, démontre que la dette canadienne nette envers le reste du monde est passée de \$24 milliards en 1966 à \$69 milliards en 1979. La dette envers les États-Unis prédomine dans cette croissance, le

Canada étant actuellement créancier pour les pays autres que les États-Unis. Ces chiffres, toutefois, sont en dollars actuels et couvrent des périodes d'inflation rapide. Puisque le niveau des prix canadiens, tel que mesuré par le biais de l'indice des prix à la consommation, s'est accru d'environ 135 pourcent durant une période où la dette nominale du Canada a augmenté d'à peu près 188 pourcent, la croissance réelle de la dette canadienne n'était que d'environ 38 pourcent, ce qui est moins considérable que la croissance réelle de l'économie canadienne. En d'autres termes, la dette nette du Canada envers le reste du monde est passée de 38,8 pourcent du produit national brut en 1966 à 36,6 pourcent en 1979. Fait à remarquer, cependant, la dette du Canada peut être un peu sous-estimée dans le graphique car pour établir les statistiques sur l'investissement direct, on a utilisé la valeur comptable plutôt que la valeur au cours du marché.

Étant donné les relations étroites entre les marchés financiers canadiens et américains, le flux des capitaux entre les deux pays a toujours été très sensible aux changements dans les marchés, particulièrement aux changements de taux d'intérêt. Une récente étude aux États-Unis indique qu'une différence d'un point de pourcentage entre le taux d'intérêt canadien et américain attire plus de \$400 millions en capitaux à court terme en trois mois.

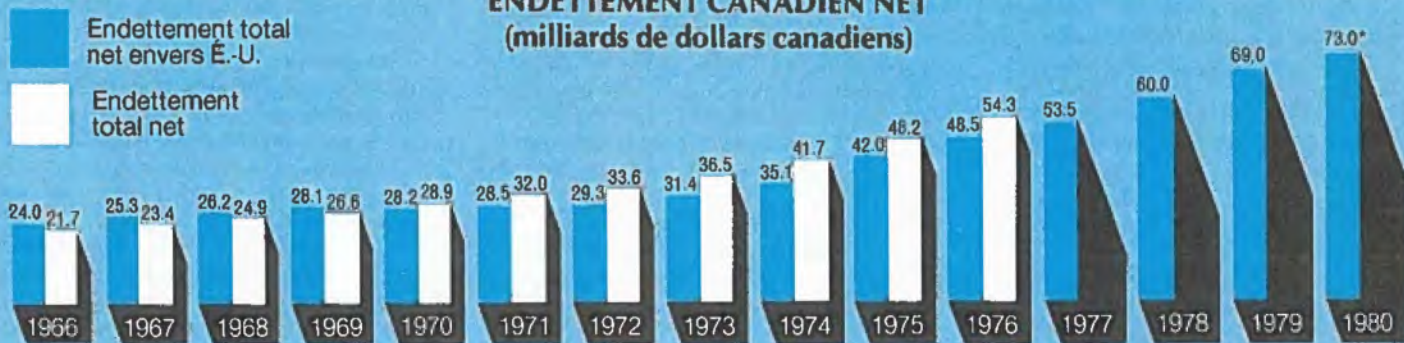
De 1971 à 1979, les taux d'intérêt au Canada, en particulier pour les valeurs à long terme, dépassaient généralement les taux américains, entraînant des entrées nettes de capitaux au Canada d'environ \$30 milliards. La réputation du Canada d'être l'un des plus sûrs pays où investir a aussi contribué aux mouvements de capitaux.

Il peut paraître surprenant qu'un pays aussi développé et aussi riche que le Canada importe autant de capitaux. Les économistes associent généralement les emprunts massifs aux premières périodes de développement. Les pays développés ou jouissant d'un produit national brut élevé par habitant sont plutôt prêteurs qu'emprunteurs. Le Canada, fortement développé et qui se classe parmi les premiers pays au monde au chapitre du produit national brut par habitant, n'a pas suivi la tendance générale et continue d'être un importateur net de capitaux.

Le besoin constant de capitaux au Canada s'explique du fait qu'il y a toujours eu plus d'investissement que d'épargne. Le rôle premier du flux de capitaux vers le Canada est de financer le déficit du compte courant ou du commerce et des services, qui a totalisé \$25 milliards (\$É.-U.) entre 1970 et 1980. Si le

<sup>1</sup> Les lecteurs qui s'intéressent aux statistiques sur l'investissement étranger direct au Canada devraient consulter l'article de Ted Zahavich, publié dans ce numéro, qui traite des mérites relatifs des statistiques brutes en regard des chiffres nets.

## ENDETTEMENT CANADIEN NET (milliards de dollars canadiens)



Source: Enquête de la Banque du Canada, avril 1980.

\* Estimés de l'auteur fondés sur 1980, résultats du compte courant, plus un niveau estimé de bénéfices non distribués nets de \$2 milliards, typique aux années 1970.

Canada ne pouvait pas emprunter à l'étranger, il serait forcé de restreindre ses importations à ce qu'il peut défrayer avec ses revenus à l'exportation et l'investissement dans les usines et l'équipement devrait se limiter aux ressources financières générées à l'intérieur du pays et épargnées sur les revenus courants. L'emprunt à l'étranger élimine cette contrainte car le déficit du compte courant peut être financé, permettant ainsi l'entrée nette de ressources dans l'économie et un investissement qui dépasse l'épargne courante.

Un nombre de facteurs expliquent le fait que le Canada investit plus qu'il n'épargne. L'un des plus importants est notamment la croissance de la main-d'oeuvre qui est l'une des plus fortes du monde industrialisé. L'entrée sur le marché du travail de la génération d'après-guerre et l'immigration considérable ont accru la nécessité d'investir dans les usines et l'équipement afin d'éviter un chômage excessif et pour maintenir à peu près le

rapport immobilisations-main-d'oeuvre.

Le haut niveau d'investissement au Canada se justifie aussi par la nature de plusieurs industries qui croissent rapidement et requièrent de considérables immobilisations.

Les besoins du Canada en capitaux étrangers ne sont pas uniquement imputables aux forts niveaux d'investissement. L'épargne personnelle et corporative considérable au Canada, d'ailleurs plus élevée qu'aux États-Unis, est dépassée par les dépenses du secteur public. Les déficits du secteur public canadien, qui récemment représentaient un pourcentage du PNB plus fort qu'aux États-Unis, ont drainé les fonds et les ressources de l'investissement privé. Certains de ces déficits, toutefois, s'expliquent par les projets d'investissement publics majeurs, particulièrement dans le secteur de l'énergie. Une estimation précise du déficit d'exploitation ou du budget courant du secteur public canadien devrait exclure de tels investissements mais inclure la

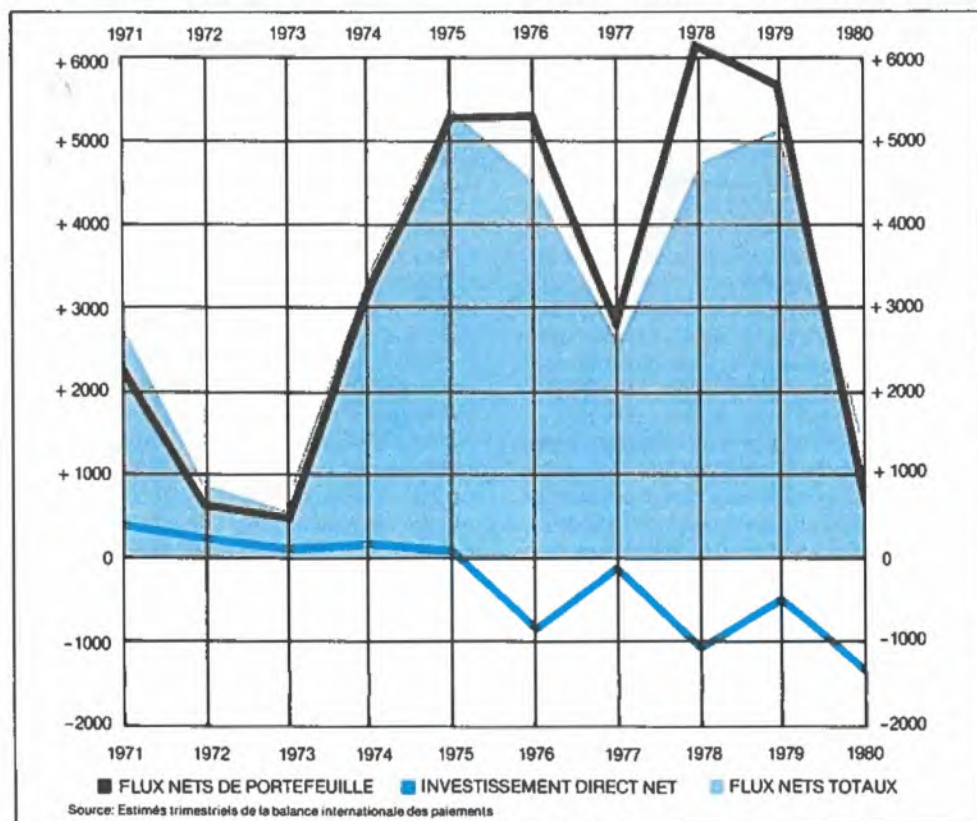
dépréciation des précédents investissements comme une dépense courante. Même si tous les gouvernements ont entrepris de tels projets d'investissement publics, ceux menés au Canada semble être relativement plus considérables.

Dans la mesure où les divers paliers de gouvernement empruntent du secteur privé pour financer leurs déficits, les fonds épargnés par les particuliers et les entreprises ne sont pas disponibles pour l'investissement privé. En raison de cette situation, les investissements privés doivent être financés par des emprunts à l'étranger. Certains emprunts du secteur public peuvent en réalité être obtenus sur les marchés de capitaux étrangers, mais le processus de base est le même. Les déficits considérables du secteur public au Canada ont créé une demande importante de fonds qui ont requis de considérables emprunts à l'étranger. Si les besoins en capitaux des secteurs public et privé au Canada dépassent les fonds disponibles grâce à l'épargne au pays, la demande de fonds vient se répercuter sur le marché de capitaux newyorkais.

### New York, intermédiaire financier

La relation entre les marchés de capitaux canadiens et américains comporte un flux net considérable vers le Canada et un flux de fonds encore plus important dans les deux directions. Comme il a été mentionné au début de cet article, la tendance générale des mouvements de capitaux entre les États-Unis et le Canada est que les capitaux à long terme se dirigent vers le nord alors que ceux à court terme vont dans les deux sens. Entre 1960 et 1975, cette tendance montrait des capitaux à court terme allant de façon plus ou moins uniforme vers le sud et des capitaux long terme circulant régulièrement vers le nord. Dans la seconde moitié de la décennie, toutefois, ce modèle a changé.

New York a servi, jusqu'à un certain point, d'intermédiaire financier entre les épargnants canadiens qui voulaient détenir des liquidités à court terme et les emprunteurs canadiens qui voulaient vendre des obligations à long terme. Le flux de capitaux à long terme s'est révélé beaucoup plus important que celui des capitaux à court terme, résultant ainsi en un flux net de capitaux vers le Canada. Dans la mesure où New York empruntait à court



Source: Estimés trimestriels de la balance internationale des paiements

forme et prêtait à long terme, elle agissait comme intermédiaire, comblant l'écart entre les épargnants canadiens préférant plutôt des liquidités et les emprunteurs canadiens, des capitaux à long terme. Dans cette veine, on peut dire que les États-Unis exportaient des liquidités au Canada. Ces modèles se sont quelque peu modifiés au cours des dernières années, alors que des capitaux à long et à court termes circulaient vers le Canada en provenance des États-Unis.

Les taux d'intérêt respectifs dans les deux pays pour les différentes échéances expliquent en grande partie la précédente tendance des mouvements de capitaux. Règle générale, les taux d'intérêt applicables à long terme sont plus hauts que les rendements à court terme en raison de la liquidité réduite et du risque plus élevé associé aux obligations à long terme. Cependant, au Canada, la marge entre les rendements à long et à court termes entre 1960 et 1975 s'est révélée plus grande qu'aux États-Unis, ce que les économistes appellent une courbe de rendement plus prononcée. Cette marge entre les taux d'intérêt a suscité ce flux de capitaux à court terme vers le sud et celui de capitaux à long terme vers le nord. Les taux d'intérêt au Canada pour les capitaux à long terme ont presque toujours dépassé considérablement les rendements pour les obligations américaines alors que les taux d'intérêt pour les capitaux à court terme étaient généralement comparables dans les deux pays.

Un récent sondage auprès des principaux participants à ces flux financiers entre le Canada et les États-Unis a fourni certaines explications à la marge plus grande au Canada entre les taux d'intérêt à court et à long termes entre 1960 et 1975.<sup>2</sup> Les investisseurs dans les deux pays sont d'avis que les prêteurs et détenteurs de portefeuille au Canada craignent plus les risques que leurs homologues américains et qu'ils choisissent plus facilement des portefeuilles avec plus de liquidité, créant ainsi une demande relativement forte de valeurs à court terme et une demande plus faible pour les obligations et autres titres à long terme au Canada. L'expérience industrielle des principaux emprunteurs au Canada constitue une autre raison pour cet écart plus grand dans les taux d'intérêt. Tel que mentionné précédemment, au Canada, c'est le secteur des ressources qui connaît la croissance la plus rapide alors qu'aux États-Unis, c'est le secteur des services. Les industries reliées aux ressources nécessitent des capitaux à long terme alors que les industries de services ne requièrent souvent que des capitaux à court terme. La demande au Canada pour des capitaux d'une échéance moyenne plus longue augmente les rendements des obligations par rapport aux taux d'intérêt à court terme.

De plus, les marchés de capitaux canadiens ont été perçus comme étant plus volatiles et

moins abondants qu'aux États-Unis, mais il est difficile d'imaginer des marchés de capitaux plus volatiles qu'aux États-Unis au cours des dernières années. La plus grande variabilité de rendements au Canada, particulièrement dans les marchés secondaires souvent moins liquides, entraîne un autre élément de risque pour les emprunteurs et les prêteurs. Ces derniers craignent détenir des valeurs à long terme car il peut être difficile ou coûteux de les vendre avant échéance et, par conséquent, ils évitent de prêter pour de longues périodes au cas où ils auraient besoin de fonds pendant ce temps. Les emprunteurs essaient d'éviter d'avoir recours à des prêts à court terme pour financer des projets à long terme et tentent d'emprunter pour toute la période où des fonds sont requis, évitant ainsi le risque d'avoir à rembourser de vieux emprunts et d'en contracter de nouveaux dans des marchés de capitaux incertains.

Les politiques de gestion de la dette ont différé, semble-t-il, de façon à encourager un plus grand écart entre les taux d'intérêt à court et à long termes au Canada. Bien que certains puissent remettre en question cette analyse, le gouvernement du Canada a apparemment emprunté à des échéances moyennes plus longues que l'a fait le Trésor aux États-Unis.

Au Canada, certains facteurs institutionnels et historiques ont aussi influencé les décisions de prêts et d'emprunts à l'étranger. Par exemple, l'élimination en 1975 de la taxe canadienne sur le paiement à des étrangers d'intérêts sur les obligations à long terme a considérablement augmenté l'achat par des Américains d'obligations canadiennes. De plus, les décisions d'emprunter prises par les filiales canadiennes de sociétés américaines peuvent être influencées par des questions comptables et les points de vue de la société-mère, bien que de telles filiales sont probablement encouragées à emprunter aux taux d'intérêt les plus bas.

## Modifications récentes aux tendances des taux d'intérêt

La tendance traditionnelle des taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis ont changé considérablement durant la dernière moitié des années 1970. L'écart entre les rendements à court et à long termes au Canada s'est beaucoup amoindri et est devenu plus faible qu'aux États-Unis. Cette situation découle d'une plus forte augmentation des taux d'intérêt à court terme au Canada que la hausse des rendements des obligations. Bien que semblable, cette tendance a été beaucoup moins forte aux États-Unis, ce qui a entraîné un changement des flux de capitaux entre les deux pays. Les flux de capitaux à court terme vers le Canada se sont accrus et ont parfois dépassé les entrées de capitaux à long terme.

Le rôle de New York à titre d'intermédiaire financier entre les prêteurs et emprunteurs canadiens s'est estompé et le Canada s'est mis à importer des capitaux de toutes échéances. Au cours de 1980, toutefois, ce modèle est revenu, au moins temporairement, avec des

capitaux à court terme allant du Canada vers les États-Unis et les capitaux à long terme circulaient vers le nord.

Un certain nombre de facteurs pourraient justifier le changement de relation entre les taux d'intérêt dans les deux pays. D'abord, comme on l'a indiqué, l'élimination en 1975 de la taxe canadienne sur les paiements aux étrangers d'intérêts sur les obligations à long terme, et non pas sur les valeurs à court terme, a augmenté sans aucun doute la demande américaine d'obligations canadiennes. Ceci devrait faire baisser les rendements de telles obligations et modifier les tendances des rendements. De plus, les prévisions en matière d'inflation au Canada peuvent avoir baissé en raison de ce qu'il semble être l'engagement sérieux de la Banque du Canada en ce qui a trait à la politique monétaire. Si les investisseurs canadiens s'attendent à une inflation moindre, ils prévoient aussi, fort probablement, des taux d'intérêt plus bas, ce qui stimulerait les achats d'obligations à long terme dans l'espoir d'obtenir des gains en capital lorsque les rendements baissent. Des prévisions relatives à l'inflation plus basses tendent généralement à encourager un écart plus petit (ou négatif) entre les rendements à court et à long termes alors que les gens optent pour des portefeuilles à échéances plus longues et à possibilité de gains en capital plus grande si les taux d'intérêt baissent.

Autre explication possible, les marchés de capitaux canadiens deviennent plus mûrs, de sorte que la préférence des investisseurs pour des liquidités plus grandes s'estompe. A mesure que les marchés de capitaux canadiens deviennent plus importants et plus stables, on peut s'attendre à ce que la marge rétrécisse puisque les investisseurs opteraient plus facilement pour des valeurs à long terme.

Cependant, le lecteur devrait tenir compte du fait que toute analyse des rendements dans les deux pays est sujette à être modifiée.

## Perspectives

Les besoins en capitaux au Canada en regard du potentiel de former des épargnes au pays détermineront si l'on continuera d'avoir fortement recours aux capitaux étrangers en général et américains en particulier. Maintenant que la génération d'après-guerre est sur le marché du travail et que les politiques d'immigration se sont relativement resserrées, la croissance de la main-d'oeuvre au Canada se ralentira probablement. Ceci devrait réduire les besoins d'investissement dans les usines et les équipements afin d'éviter un chômage excessif et maintenir le rapport immobilisations-main-d'oeuvre. Les importants projets énergétiques au Canada qui requièrent de forts investissements en immobilisations pouraient, toutefois, maintenir les besoins en capitaux du Canada. Le niveau d'épargne au Canada, qui devrait être fortement influencé par le secteur public, déterminera si l'économie est en mesure de financer ses propres investissements ou devra continuer d'avoir recours aux capitaux étrangers.

<sup>2</sup> Robert M. Dunn Jr., *The Canada-U.S. Capital Market*, Institut de recherche C.D. Howe, Montréal, pp. 67-77. On retrouve certains arguments de cet article et d'autres questions connexes discutées plus en détails dans cette publication.

# Curiosité statistique de la hausse de l'investissement étranger direct

par Ted Zahavich

Au cours de la dernière décennie, on a observé un phénomène curieux quant au niveau de propriété et de contrôle étrangers au Canada; ce dernier a accusé une baisse en dépit du fait que les investisseurs étrangers ont continué de verser des milliards de dollars en investissement direct. Cette situation est en partie imputable à la prise de contrôle par des sociétés à contrôle canadien d'un certain nombre d'importantes sociétés à contrôle étranger et, en partie, à la croissance plus rapide en général des sociétés à contrôle canadien. Les fonds étrangers consacrés à l'acquisition de blocs d'actions minoritaires de sociétés publiques canadiennes par le biais de l'achat d'actions en circulation ou nouvellement émises se sont aussi accrues considérablement au cours des dernières années.

On a souvent insinué que le Canada n'attirait plus autant l'investissement étranger. Cette opinion se fonde souvent sur les statistiques de l'investissement étranger direct net au Canada. Mais une étude plus poussée de ces statistiques révèle que les chiffres nets peuvent porter à confusion. Par exemple, si les statistiques sur l'investissement étranger direct net ont fluctué considérablement au cours des dernières années, il est clair que ce sont les sorties brutes et non pas les rentrées brutes qui en sont responsables.

Les sorties brutes, qui ne comprennent pas l'investissement par des Canadiens à l'étranger, sont le remboursement en tout ou en partie de l'investissement original auprès de la société-mère, dont le remboursement de prêts ou la vente de filiales. Ce dernier élément est responsable des fluctuations les plus importantes des sorties brutes, enregistrées en 1976 et 1978. En 1976, la Corporation de développement du Canada a acheté les actifs canadiens de la Tenneco Oil and Minerals Ltd. (propriété américaine), l'Inter-City Gas Ltd. a acquis la Canadian Hydrocarbons Ltd. (propriété européenne) et la Field Stores s'est portée acquéreur de Zellers Ltd. (propriété américaine). En 1978, PetroCanada Inc. a acquis la Pacific Petroleum Limited (propriété américaine), la Nova (autrefois l'Alberta Gas Trunk Lines Co. Limited) a acheté la Husky Oil (propriété américaine) et la Canadian Forest Products Limited a acquis la Prince George Pulp and Paper Ltd. et l'Intercontinental Pulp Company (toutes deux à propriété américaine). De telles transactions qui représentent des centaines de millions de dollars, tendent à faire pencher la balance des capitaux étrangers et, en 1976, ont créé une exception à la règle car, pour la première fois en 30 ans, les sorties brutes ont excédé les rentrées brutes cette année-là. Fait à remarquer, ce sont les acheteurs canadiens, et non pas les vendeurs étrangers, qui ont initié ces transactions.

En 1981, en raison d'un certain nombre d'acquisitions de sociétés à contrôle étranger exceptionnellement grandes par des sociétés à contrôle canadien, comme par exemple l'achat de la Canadian International Paper Co. (propriété américaine) par la Canadian Pacific

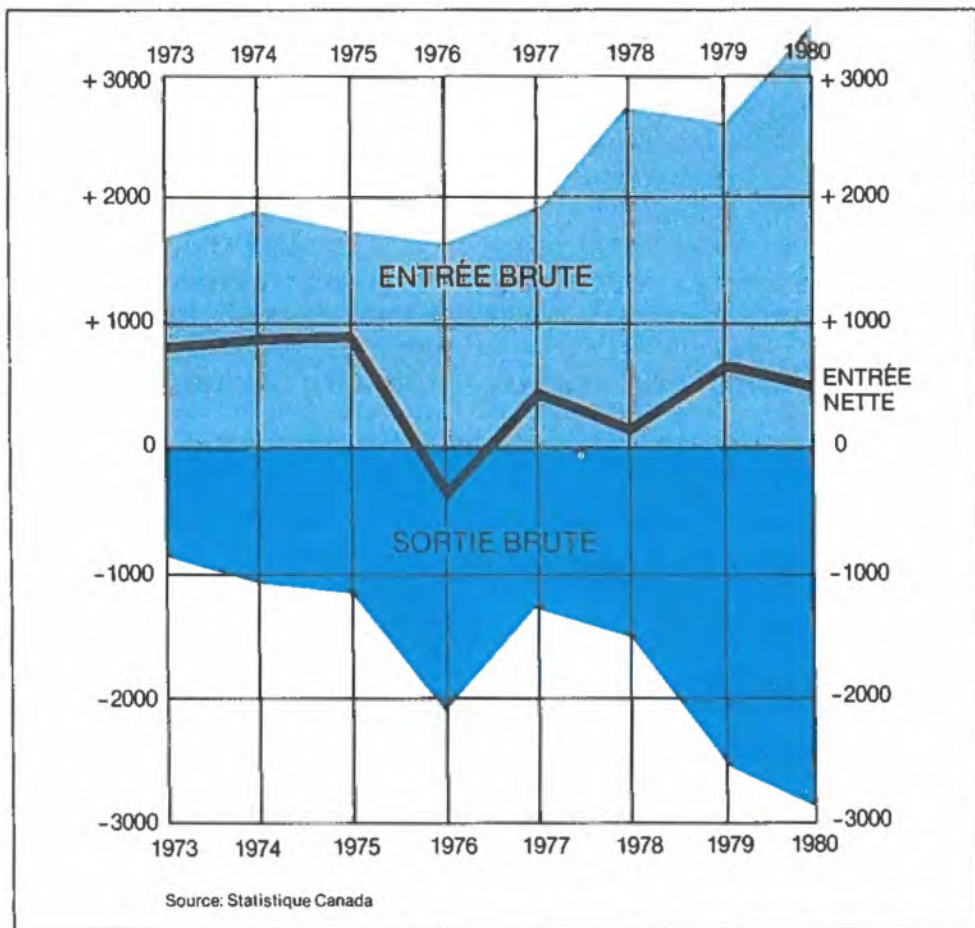
Entreprises Ltd. au coût de \$1,1 milliard et l'achat de Petrofina Canada Ltd. (propriété belge) par PetroCanada au coût de \$1,5 milliard, la sortie brute d'investissement étranger direct peut encore une fois excéder la rentrée brute. Toutefois, la rentrée brute sera à nouveau considérable.

Au cours des cinq dernières années, près de \$12 milliards en investissement direct sont entrés au Canada. Cet investissement a atteint \$2,7 milliards en 1978 et a légèrement baissé en 1979 pour se chiffrer à \$2,6 milliards. Bien que les chiffres pour 1980 ne soient pas encore publiés, les données disponibles laissent prévoir une autre année de fortes rentrées brutes d'investissement étranger direct, d'environ \$2 milliards à \$3 milliards\*. Les rentrées brutes représentent le type normal d'investissement que fait une société-mère dans sa filiale, tel les prêts ou les investissements au capital-actions. En 1980, plusieurs transactions ont entraîné de fortes rentrées. Par exemple, on peut citer l'achat d'un tiers des intérêts de la Brunswick International Paper Co. par des sociétés japonaises. Aux termes d'une offre de droits, l'Exxon Corp. a investi plus d'un demi-milliard de dollars dans sa filiale canadienne, l'Imperial Oil Ltd. Autre exemple de forte rentrée, la Superior Oil Ltd., une société américaine, a acheté les actions de la Canadian Superior Oil Ltd. qu'elle ne détenait pas déjà. En plus d'avoir un impact sur les flux d'investissement direct, l'importance d'investissements de ce type peuvent aussi influencer considérablement la balance globale des paiements.

Les États-Unis s'avèrent la principale source d'investissement étranger au Canada et continuent de contribuer largement à cet investissement. (Il est à noter que la mesure de l'investissement direct à l'aide de la balance des paiements n'inclut pas la hausse des investissements existants par le biais du réinvestissement des bénéficiaires.) Toutefois, récemment, des investisseurs européens, en particulier des Allemands et des Hollandais, ont engagé des fonds considérables pour investir au Canada. Plusieurs facteurs expliquent l'important flux continu de capital étranger, notamment la richesse du Canada en ressources naturelles, particulièrement en énergie, son secteur

*L'auteur est économiste à la Direction des politiques, de la recherche et des communications de l'Agence.*

*\*Juste avant l'impression de la revue, l'auteur a obtenu les données de 1980 sur les rentrées brutes d'investissement étranger direct. Elles se chiffrent à \$3,4 milliards, soit plus encore que les prévisions énoncées dans l'article.*



manufacturier développé, un secteur des services très varié, une infrastructure de transports et de communications efficace et la proximité du vaste marché des États-Unis.

De nombreux investisseurs étrangers ont fourni différentes raisons pour expliquer le pouvoir d'attraction du Canada. M. Heinz Durr, président de la AEG Telefunken, a attribué l'intérêt de sa compagnie pour le Canada à sa forte base industrielle, à l'accessibilité au marché américain, au taux de change favorable du dollar canadien, qui avantage les exportateurs établis au Canada. M. Toshio Tomabechi, vice-président exécutif de Mitsubishi Corp., aurait affirmé lors d'un récent symposium à Toronto que "... des questions de coût de l'énergie et de potentiel technologique font du Canada un endroit particulièrement attrayant pour les investisseurs." En outre, le Forum de gestion européen, établi à Genève, a publié récemment les résultats de son évaluation de certains pays comme lieux favorables pour y investir. Selon les 200 critères économiques, sociaux et politiques du Forum, le Canada se place cinquième après les États-Unis, le Japon, la Suisse et l'Allemagne de l'Ouest. Suivaient le Canada, des pays tels les Pays-Bas, la France, la Suède, la Grande-Bretagne, le Danemark, l'Italie, le Portugal et la Grèce. Un quatrième commentaire sur le climat économique favorable du Canada émanait du Nikkei Sangyo Survey. Ce rapport bi-hebdomadaire publié au Japon évaluait les pays selon trois aspects: l'importance du marché, l'environnement économique et le

climat d'investissement. Les résultats classaient le Canada au troisième rang derrière l'Allemagne de l'Ouest et les États-Unis.

Aspect des plus surprenants de ces considérables rentrées de fonds étrangers au Canada, au cours des dernières années, il n'y a pas eu de hausse majeure du niveau de propriété et de contrôle étrangers dans l'économie canadienne, en dépit du réinvestissement des bénéfices non distribués qui ont compté pour la majorité de l'investissement étranger direct au Canada depuis le début des années 1960. De fait, c'est l'inverse qui s'est produit: le niveau de propriété et de contrôle étrangers a baissé de façon continue depuis le début des années 1970.

On peut avoir recours à diverses méthodes pour mesurer le niveau de contrôle étranger dans l'économie canadienne. L'information sur les actifs, telle que recueillie aux termes de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers (CALURA), s'avère probablement le meilleur outil. En 1970, selon cette source, 36 pourcent des actifs non-financiers au Canada étaient contrôlés par des étrangers. Dès 1978, ce chiffre avait baissé à 30 pourcent et maintenant, il se situe probablement entre 26 et 28 pourcent.

À la fin de 1978, la valeur des actifs contrôlés par des étrangers au Canada était de \$100 milliards. Plus de 92 pourcent de cette somme se répartissaient entre six pays: les États-Unis (\$73,9 milliards), le Royaume-Uni (\$9,5 milliards), les Pays-Bas (\$4 milliards), la France (\$2,4 milliards) l'Allemagne de l'Ouest

(\$1,4 milliard) et le Japon (\$1,4 milliard). Bien que les États-Unis restent la plus importante source de contrôle étranger, d'autres pays, notamment l'Allemagne de l'Ouest et les Pays-Bas, ont récemment accru, et à un rythme rapide, leur participation à ce chapitre. En un an, soit en 1978, la valeur des actifs contrôlés par l'Allemagne de l'Ouest a grimpé de 30 pourcent et celle des Pays-Bas, de 27 pourcent.

Plus de 43 pourcent des investissements américains se concentrent dans le secteur manufacturier, plus de 24 pourcent dans le pétrole et le gaz, et plus de 8 pourcent dans les mines. Les différentes industries de services, telles le commerce au détail et les services publics, comptent pour le reste. Les investissements du Royaume-Uni sont aussi en majorité dans le secteur manufacturier mais le secteur des services a récemment gagné en importance, principalement en raison de l'arrivée dans le marché canadien de deux importants détaillants du Royaume-Uni, Marks and Spencer et Boots Drugstores. Les investissements allemands dans le secteur manufacturier ont grimpé de 56 pourcent en 1978, mais ils se concentrent toujours dans le commerce en gros, à cause des activités de Volkswagen Canada Ltd.

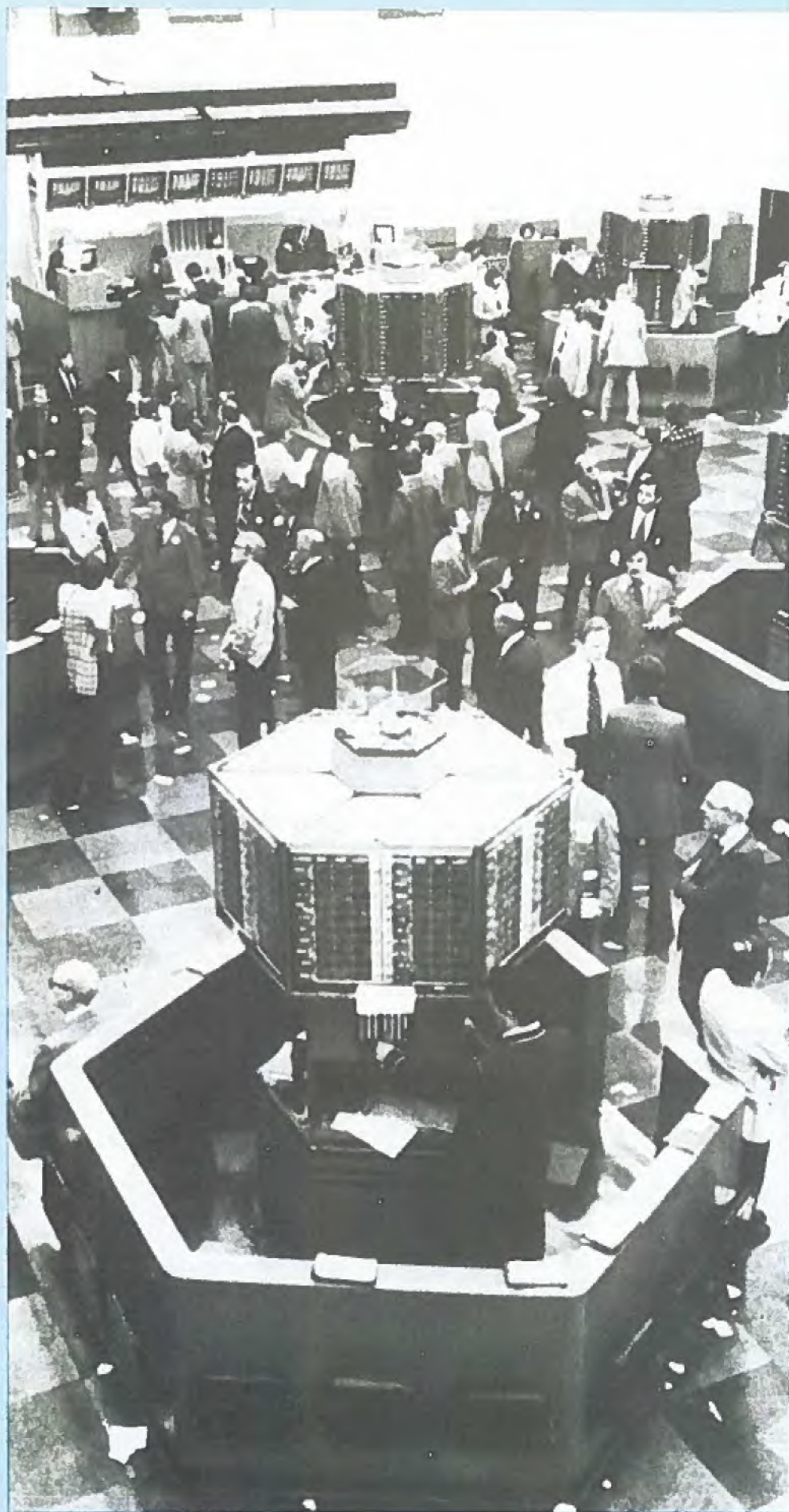
Mais l'histoire de l'investissement étranger au Canada, au cours des dernières années, ne serait pas complète si l'on omettait d'analyser un autre type d'investissement étranger: l'achat par des étrangers de blocs d'actions minoritaires dans des sociétés canadiennes. Les investisseurs étrangers ont accumulé à un rythme rapide des actions dans une vaste gamme de sociétés canadiennes. Par exemple, en 1980, des investisseurs étrangers ont acheté pour \$7,7 milliards d'actions en circulation de sociétés canadiennes, en ont vendu pour \$6,7 milliards durant l'année, pour en détenir à la fin de l'année, pour une valeur de \$1 milliard. Cette marque annuelle est la plus haute jamais enregistrée par Statistique Canada. Le précédent record (\$300 millions) avait été établi en 1979, alors que des investisseurs étrangers avaient acheté pour \$4,4 milliards d'actions en circulation de sociétés canadiennes et en avaient vendu pour \$4,1 milliards.

De plus, les investisseurs étrangers ont également acheté un grand nombre de nouvelles actions émises par des sociétés canadiennes. En 1980, ils ont acheté pour un peu moins de \$500 millions d'actions de ce type. Ce montant représente aussi une forte hausse en regard des \$160 millions enregistrés en 1979. De plus, des étrangers ont investi pour \$2 milliards en obligations et débiteures de sociétés canadiennes, soit une hausse de \$800 millions par rapport à 1979.

En résumé, bien que l'investissement étranger direct continue de s'accroître au Canada, par ailleurs, le contrôle étranger des industries non-financières canadiennes est à la baisse. Avec la construction des immenses projets énergétiques au cours des prochains 20 ans, les besoins en capitaux au Canada se révéleront considérables. Les investisseurs étrangers continueront encore à contribuer à la rencontre de ces besoins.

# Programme d'investissement au Canada, 1981-2000

par Andrew G. Kniewasser



*L'auteur est président de l'Association canadienne  
des courtiers en valeurs mobilières.*

Le Canada est au seuil des deux décennies les plus importantes, riches et innovatrices de son histoire, au chapitre des nouveaux investissements en immobilisations. On estime à \$1,5 billion la valeur des nouveaux investissements qui seront effectués entre 1981 et 1990, à laquelle jouteront \$4,7 billions entre 1991 et l'an 2000.

En termes de pourcentage des dépenses nationales brutes, les nouveaux investissements en immobilisations passeront de leur valeur actuelle de 23,5 pourcent à plus de 27 pourcent durant les années 1980 et à plus de 27 pourcent au cours des années 1990 (voir tableau 1).

## Sommaire du programme

Ces prévisions, mesurées en pourcentage des dépenses nationales brutes, indiquent quelques tendances intéressantes et rassurantes de l'économie canadienne.

Fait à remarquer, l'investissement des sociétés commerciales dans des usines et de l'équipement nouveaux connaîtra une hausse considérable durant les deux prochaines décennies. En effet, si l'on définit sommairement "l'investissement productif" comme l'investissement des sociétés commerciales dans des usines et de l'équipement nouveaux, on peut s'attendre à des progrès considérables au Canada dans l'attribution de capitaux en vue de hausser la productivité et la compétitivité internationale. Au cours des années 1970, 22 pourcent de tous les nouveaux investissements au Canada étaient des investissements des sociétés commerciales de type "productif". Durant les années 1980, ce chiffre passera à 70 pourcent et pendant les années 1990, cette tendance se poursuivra et ce niveau-clé atteindra environ 76 pourcent. Ces chiffres ne sont pas encore suffisamment bien connus au Canada mais ils sont, et de loin, l'indicateur le plus significatif de nos perspectives économiques à long terme.

## Secteurs industriels

Le programme d'investissement en immobilisations pour les deux prochaines décennies est clairement sans précédent, que ce soit en termes d'importance ou de portée et de diversité. Les besoins en capitaux nouveaux se révéleront considérables dans une vaste gamme d'industries et de commerces canadiens (voir tableau 2) et dans toutes les régions du Canada (voir tableau 3). Les investissements relatifs à l'énergie constitueront 36 pourcent de tous les nouveaux investissements de sociétés commerciales au cours des 20 prochaines années. L'activité demeurera forte partout au pays et connaîtra des taux de croissance très élevés à Terre-Neuve et dans les régions du Nord.

En résumé, on prévoit qu'au cours des années 1980, Terre-Neuve et les provinces de l'Ouest connaîtront une croissance très rapide, attirant à elles seules plus de la moitié de tous les nouveaux investissements. Mais toutes les provinces verront croître leurs activités et l'on s'attend à ce que l'Ontario et le Québec soient toujours responsables de plus de 50 pourcent de la production réelle nationale.

## Communauté financière

Un tel programme a un impact certain sur les communautés financières canadiennes et internationales. Le financement de \$6,2 billions de nouveaux investissements en immobilisations au cours des 20 prochaines années se révèle un grand défi et de sérieuses responsabilités. Au Canada, la communauté finan-

cière a déjà pris de nombreuses mesures en réponse à ce défi. Les taux d'épargne personnelles et des sociétés commerciales se maintiennent à des niveaux très élevés à comparer aux moyennes internationales et les structures requises pour prendre en mains cette montée de l'investissement sont rapidement mises en place.

Le système financier canadien est décentralisé et se caractérise par une philosophie de répartition des fonctions qui stimule la concurrence au sein des services bancaires, de fiducie, de courtage en valeurs mobilières et d'assurances. Par conséquent, ceux qui fournissent les capitaux et ceux qui les utilisent peuvent choisir parmi toute une gamme d'options pour répondre à leurs besoins. On a souvent sous-estimé le potentiel canadien de financer les besoins en capitaux au moyen de l'épargne et du système en place. Cependant, il est intéressant de noter qu'en termes relatifs, le Canada est en mesure de mobiliser deux fois plus de nouveaux capitaux par l'intermédiaire du commerce de valeurs mobilières que tout autre pays au monde.

A l'avenir, on s'attend à financer, en termes nets, près de 94 pourcent du programme d'investissement en immobilisations entre 1981 et 1990 au moyen de l'épargne canadienne. De fait, nos études indiquent que l'on prévoit devenir des exportateurs nets de capitaux dès 1995.

Cette évaluation de la croissance rapide de notre capacité de mobiliser l'épargne au Canada n'implique pas, toutefois, une baisse de la participation et de l'intérêt traditionnels du Canada à la finance et au commerce internationaux. Au contraire, on prévoit un rôle futur plus important pour le Canada dans le monde de la finance, un rôle de plus en plus orienté vers les occasions au pays et à l'étranger. D'ailleurs, plusieurs Canadiens considèrent le potentiel croissant de mobiliser des capitaux au Canada comme l'un des principaux outils pour améliorer la propriété et le contrôle canadiens d'une gamme d'industries

**Tableau 1**  
**Nouveaux investissements en immobilisations au Canada, 1969 à l'an 2000**  
**en milliards de dollars actuels et en pourcentage des dépenses nationales brutes**

	1961-1970		1971-1980		1981-1990		1991-2000	
	\$milliards	%	\$milliards	%	\$milliards	%	\$milliards	%
Construction résidentielle	27	4.4	102	5.6	266	4.5	597	3.4
Construction non résidentielle	39	6.5	117	6.4	465	7.9	1,702	9.9
Machinerie et équipement	43	7.1	135	7.4	542	9.2	1,754	10.2
Augmentation des stocks	7	1.2	16	0.9	45	0.8	144	0.8
Investissement total des sociétés commerciales	116	19.2	370	20.3	1,318	22.4	4,197	24.3
Gouvernement	25	4.2	61	3.4	175	3.0	519	3.0
Nouveaux investissements en immobilisations au total	141	23.4	431	23.7	1,493	25.4	4,716	27.3

Source: Informetrica, Ottawa Juin 1981.

nouvelles ou déjà en place. Il est maintenant clair que des progrès considérables peuvent être réalisés à cet égard par l'entremise du marché plutôt que par une intervention gouvernementale directe.

### Sources de financement

On prévoit qu'entre 1981 et 1990, le programme d'investissement sera financé ainsi: 25 pourcent par l'épargne personnelle, 65 pourcent par l'épargne des sociétés commerciales sous forme d'amortissements du coût en capital et de bénéfices non-distribués, 4 pourcent par l'épargne nette de tous les paliers de gouvernement et leurs agences et 6 pourcent par des non-résidents.

Bien que l'épargne des sociétés commerciales constitue la source de financement la plus importante pour cette période, il faut mettre l'accent, dans notre stratégie, sur le rôle croissant de l'épargne personnelle et le commerce des valeurs mobilières qui canalisent les capitaux générés par les individus vers toutes les régions du Canada et toutes les entreprises. L'épargne des sociétés commerciales reste habituellement au sein de l'entreprise qui l'a mobilisée et n'est pas disponible pour les autres entreprises au pays.

Au cours des années 1970, grâce au commerce des valeurs mobilières, on a financé quelque 25 pourcent de nos besoins en capitaux et l'on s'attend à ce que ce pourcentage s'élève à environ 35 pourcent dans les années 1980 et cette tendance devrait se poursuivre durant les années 1990. Parce que ces besoins devront être financés à l'aide de l'épargne personnelle et du commerce des valeurs mobilières, de nombreux jeunes Canadiens se préparent maintenant une carrière au sein du commerce des valeurs mobilières.

### Analyse des marchés de valeurs

Depuis 1974, on a réussi au Canada à améliorer l'attribution efficace de nouveaux capitaux à des fins productives. Le nouveau financement par actions, autrement dit le capital de risque permanent et une propriété canadienne largement répartie, représentait 12 pourcent de tout le nouveau financement par l'intermédiaire de nos marchés, durant le premier semestre de 1981. Ce chiffre s'élevait à 3 pourcent en 1974.

La part de nouveau financement par actions des sociétés commerciales non-financières par rapport au financement total de toutes les sociétés et du gouvernement est une indication de la confiance et du goût du risque au pays. Nos réalisations à cet égard sont actuellement très favorables, compte tenu des normes internationales. C'est essentiellement en raison de la politique fiscale dans laquelle, au Canada depuis 1974, on attache une grande importance à l'épargne personnelle et à la prise de décision quant à l'investissement. Précisément, ce type d'investissement de portefeuille qui circule dans nos marchés et devient accessible aux entreprises, petites ou grandes, partout au Canada, fait partie intégrante de notre programme d'investissement des vingt prochaines années. (Le tableau 4 présente les nouvelles émissions de

**Tableau 2**  
Profil industriel des nouveaux investissements en immobilisations dans les usines et l'équipement, 1981 à l'an 2000, en milliards de dollars actuels

	1980-1990	1991-2000
Agriculture, produits forestiers, pêche	106	306
Mines	192	853
Fabrication	205	681
Construction	22	56
Services publics	166	563
Transports	137	461
Commerce	31	99
Finance, assurances et immobilier	72	232
Services	77	203
Total	1,008	3,454
Investissements relatifs à l'énergie		
Énergie	339	1,297

Source: Informetrica, Ottawa Juin 1981

**Tableau 3**  
Profil régional des nouveaux investissements en immobilisations, 1981-1990

	Croissance réelle par province 1980-1990	Part de l'investissement total 1981-1990
	% 1980-1990	% Part
Terre-Neuve	72	3.1
Île-du-Prince-Édouard	31	0.3
Nouvelle-Écosse	32	2.3
Nouveau Brunswick	35	1.8
Québec	33	21.0
Ontario	38	23.9
Manitoba	42	3.2
Saskatchewan	46	4.1
Alberta	46	25.0
Colombie-Britannique*	51	15.3
Canada	41	100.0

\* inclut le Yukon et les Territoires

Source: Informetrica, Ottawa Juin 1981

valeurs mobilières par le Gouvernement canadien et l'entreprise au cours des dernières années.)

### Conclusion

Ces pensées peuvent certainement sembler spéculatives et optimistes à la lumière des problèmes immédiats très sérieux, comme

l'inflation, les taux d'intérêt élevés, le taux de change et la faible productivité. Nos marchés de valeurs mobilières reflètent actuellement les inquiétudes à propos de ces symptômes de non-performance économique.

Mais il importe d'avoir une perspective plus large, d'évaluer les éléments fondamentaux et d'essayer de faire une analyse équilibrée de

**Tableau 4**  
**Nouvelles émissions de valeurs mobilières**  
**(\$ millions)**

	Gouvernement				Compagnies						Total
	Canada	Prov. & mun.	Total du gouv.	% du total	Titres de créance	Capital-actions	Total de l'entreprise	% du total	dont		
									Capital-actions réel (non-fin.)	% du total	
1965	\$ 1,965	\$ 2,005	\$ 3,970	62.6%	\$ 1,825	\$ 550	\$ 2,375	37.4%	\$ 410	6.5%	
1966	1,890	2,865	4,755	65.7	1,850	630	2,480	34.3	580	8.0	
1967	2,450	3,520	5,970	74.6	1,545	490	2,035	25.4	360	4.5	+ 7.0%
1968	2,920	3,160	6,080	71.2	1,865	595	2,460	28.8	565	6.7	
1969	1,805	3,755	5,560	63.8	2,140	1,015	3,155	36.2	820	9.4	
1970	4,170	3,785	7,955	73.3	2,525	380	2,905	26.7	330	3.0	
1971	5,095	4,045	9,140	73.7	2,895	375	3,270	26.3	340	2.7	
1972	2,970	4,665	7,635	69.2	2,680	720	3,400	30.8	550	5.0	+ 3.7%
1973	2,060	4,240	6,300	62.5	3,130	655	3,785	37.5	485	4.8	
1974	6,230	5,660	11,890	65.1	5,590	780	6,370	34.9	580	3.2	
1975	5,630	9,685	15,315	73.3	4,315	1,310	5,625	26.7	940	4.5	
1976	6,350	11,465	17,815	69.0	6,600	1,345	7,945	31.0	1,035	4.0	
1977	9,940	10,040	19,980	65.0	7,490	3,245	10,735	35.0	1,275	4.2	+ 5.6%
1978	12,820	9,745	22,565	59.4	8,380	7,035	15,415	40.6	1,850	4.9	
1979	10,475	9,145	19,620	61.9	7,835	4,250	12,085	38.1	3,190	10.1	
1980	15,000	11,585	26,585	62.1	10,400	5,790	16,190	37.9	3,990	9.3	

Note: Les nouvelles émissions brutes d'obligations et d'actions négociables incluent le RPC. Augmentation des OEC et des papiers à court terme en circulation.

Sources: Revue de la Banque du Canada  
 Rapports de l'ACCOVAM sur les souscriptions à forfait. Juin 1981.

venir. Par exemple, une gestion économique éclairée se révèle de la plus haute importance. Une telle évaluation est, bien entendu, implicite dans nos prédictions et paraît raisonnable à la lumière de nos traditions et de nos réalisations des deux dernières décennies, évaluées en perspective et en comparaison des autres pays. Notre système fiscal est devenu et restera, nous l'espérons, concurrentiel à l'échelle internationale. Tous les alliés de gouvernement au Canada se sont engagés à restreindre leurs dépenses et les

garder au moins au même niveau de croissance que le produit national brut. On s'entend au Canada pour dire qu'il faut maintenir un haut niveau d'épargne et orienter de plus en plus l'épargne vers de nouveaux investissements productifs dans l'entreprise et le capital social. Dans un pays vaste, ouvert et internationalement dépendant comme le Canada, il faut s'attendre de temps en temps à des chocs, des frustrations et des délais dans le processus de prise de décision. Et, notre rendement au chapitre de la gestion de notre

environnement peut certainement être amélioré. Mais notre évaluation à l'ACCOVAM en 1981 est qu'à l'avenir il y a, au Canada, "de grandes possibilités d'est en ouest."

Au cours des années 1970, 8 pourcent des capitaux mobilisés au Canada, soit \$35 milliards nets, étaient financés par des non-résidents. Au cours des années 1980, ce pourcentage baissera à 6 pourcent mais \$92 milliards nets de nouveaux investissements étrangers offriront de nombreuses possibilités pour les investisseurs étrangers.



**ASSOCIATION  
 CANADIENNE  
 DES COURTIERS  
 EN VALEURS MOBILIÈRES**

L'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières est un organisme national qui représente l'industrie des valeurs mobilières au Canada. Son rôle est d'établir et de faire respecter, par autoréglementation, des normes élevées de conduite des affaires et de promouvoir, au moyen d'études, de déclarations publiques et de démarches, la mobilisation et l'attribution efficace des capitaux.

Parmi les principales activités de l'Association, on compte: protéger les investisseurs; assurer la liaison entre les commissions provinciales de valeurs mobilières; recommander aux gouvernements des politiques publiques sur des questions touchant les valeurs mobilières; maintenir des normes élevées d'éthique professionnelle; assurer que le marketing et le commerce soient faits de façon systématique; s'occuper d'éducation dans ce domaine; fournir des données statistiques; et assurer la liaison avec les autres institutions financières.

L'ACCOVAM est dirigée au niveau national par un conseil d'administration composé de vingt personnes, notamment le président et le vice-président du Conseil, un président, et des

représentants de toutes les régions au pays. Les activités régionales sont assurées par sept conseils de section, soit celui de l'Atlantique, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Pacifique. Le président de chaque conseil fait partie du Comité national qui se réunit avec le Conseil d'administration deux fois l'an.

Le travail de l'Association est effectué aux niveaux régional et national par l'entremise de quelque cinquante comités. En outre, l'Association fait partie, avec les quatre bourses, d'un certain nombre de comités conjoints avec des représentants de l'industrie canadienne, en vue de régler les questions d'intérêt national.

# Le réveil de l'activité dans les mines canadiennes de métaux\*

Au cours de l'année dernière, les préoccupations des pouvoirs publics et des milieux des affaires se sont portées en tout premier lieu, comme il se devait, sur les énormes projets énergétiques et sur les fortes divergences fédérales-provinciales en matière de politiques énergétiques. L'une des conséquences de cette attitude est que la conjoncture améliorée dans l'industrie minière canadienne et la résurgence fort bienvenue de l'exploration et de la mise en valeur minérales n'ont peut-être pas reçu l'attention qu'elles méritaient.

Durant l'essentiel des années soixante-dix, le développement dans l'industrie minière canadienne a marqué une longue pause. Aujourd'hui, cependant, la reprise de l'activité est visible, qu'il s'agisse du tungstène du Nouveau-Brunswick, de l'or du centre du Canada, ou du cuivre et du molybdène de la Colombie-Britannique. Dans cette Revue, nous examinons la performance récente de l'industrie minière du pays et nous analysons les perspectives de maintien de la vigueur actuelle au cours des quelques prochaines années. Quoique le tableau industriel global ait été marqué par une poussée de l'activité dans les secteurs de l'uranium, du charbon, et de la potasse, cette Revue limitera son analyse aux métaux non ferreux qui sont présentement au premier rang sur le plan de la commercialisation et de la mise en valeur.

## La pause de l'activité

L'amélioration récente de la conjoncture dans l'industrie minière canadienne offre un contraste marqué par rapport à la stagnation connue durant l'essentiel des années soixante-dix. Dans une certaine mesure, cette faiblesse était présente également dans l'industrie minière d'autres pays et imputable à la longue période de reprise inégale des marchés et de faible rentabilité à la suite de la profonde récession mondiale de 1974-1975. En outre, les décisions en matière d'investissement eurent tendance à se voir retardées alors que les producteurs durent graduellement s'accommoder aux réglementations de plus en plus exigeantes en matière d'environnement, à l'escalade des coûts de construction et d'équipement dans les nouvelles mines, et au renchérissement des coûts de financement par le secteur privé. Au cours de cette période, les principaux projets nouveaux se concentrèrent surtout dans les pays moins développés où les gouvernements assumèrent un rôle dominant quant à la mise en valeur des ressources.

Dans le cas du Canada, il y eut un certain nombre de facteurs spécifiques qui firent que la pause de l'activité fut tout spécialement prolongée. Les zones aisément accessibles de mise en valeur potentielle se faisaient rares et de nombreuses découvertes significatives nouvelles étaient situées dans des zones septentrionales reculées, où le développement nécessitait la mise en place d'une infrastructure. L'imposition par un certain nombre de

provinces de nouvelles taxes et royalties onéreuses en 1974-1975 (au lendemain de l'essor connu par les marchés des matières premières) et les conflits fédéraux-provinciaux quant au partage des revenus tirés des ressources naturelles firent que les taux effectifs de taxation de l'industrie minière furent élevés, très élevés même dans certains cas. Bien que certes ces problèmes fiscaux furent résolus ultérieurement, ils engendrèrent néanmoins un climat de grande incertitude pendant un certain temps.

Une fois que les nouvelles mines, qui étaient en construction au début des années soixante-dix, commencèrent à produire, relativement peu de projets nouveaux furent lancés et, en fait, pratiquement aucun ne fut entrepris durant la période 1976-1978. Le volume de la formation de capital dans l'industrie minière baissa fortement, le minerai de fer et l'uranium restant les seuls points forts. Le chiffre de la production (et des exportations) fut décourageant également, encore que, à l'occasion, une partie de la faiblesse de la production provint de longs conflits syndicaux.

## ... suivie d'une reprise fort bienvenue

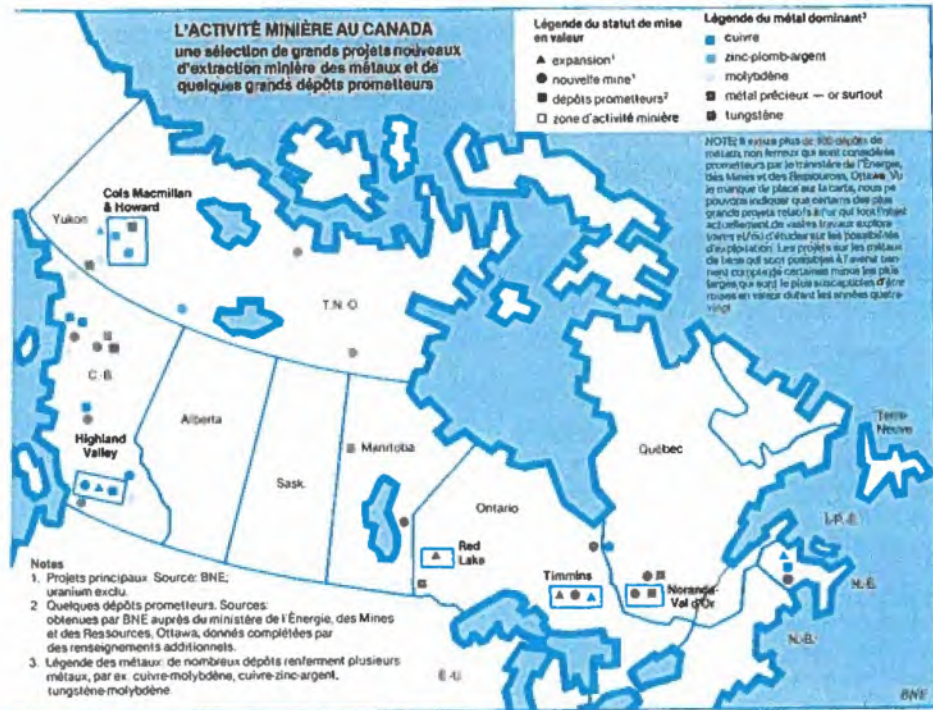
A bien des égards, au Canada, la tendance s'est renversée de manière spectaculaire au cours des quelque deux dernières années. L'activité de prospection a fait un bond en avant. Tous les secteurs ont bénéficié de cette conjoncture nouvelle, et on a assisté en particulier à une résurgence de l'exploration des gisements d'or et des prospections déjà reconnus. De plus, l'investissement en capital dans l'industrie minière a été exceptionnellement fort en dépit d'une forte réduction des dépenses dans le secteur du minerai de fer.

Les dépenses globales d'investissement dans les mines nouvelles de cuivre, de plomb, de zinc et de métaux précieux ont plus que triplé en dollars courants entre 1978 et 1980.<sup>1</sup> Quoique l'on s'attende cette année à un accroissement supplémentaire seulement modeste de ces dépenses, le total va se maintenir à un niveau très élevé. Les effets de cet

<sup>1</sup> Ceci ne tient pas compte des dépenses relatives aux dépôts de nickel-cuivre qui sont inclus dans la rubrique autres dépôts.

\*Cet article est une reproduction partielle de la revue mensuelle de la Banque de Nouvelle-Écosse d'avril-mai 1981.

## L'ACTIVITÉ MINIÈRE AU CANADA une sélection de grands projets nouveaux d'extraction minière des métaux et de quelques grands dépôts prometteurs



vestissement devraient commencer à apparaître au niveau des chiffres de production vers la fin de cette année.

Le développement le plus intense se profile en Colombie-Britannique où des projets à près d'un milliard de dollars sont en cours ou viennent juste d'être terminés. Outre la mise en valeur de mines nouvelles, ces projets ont relatifs aussi à l'expansion, l'extension de la durée de vie des mines existantes et la modernisation et l'agrandissement de l'infrastructure de traitement. Vers la fin de cette année, le volume de cuivre potentiellement extractible pourrait être supérieur de près d'un tiers au niveau retenu actuellement et l'accroissement de la capacité des mines de molybdène va même être encore plus large. Les progrès marqués devraient aussi être enregistrés dans la production d'or et d'argent cette dernière étant très sensiblement stimulée par l'existence d'une grande mine située près de Houston, à quelque 180 milles à l'ouest de Prince George).

Dans les Territoires du Nord-Ouest, une vaste mine de zinc et de plomb est en construction dans l'Arctique septentrional, de même qu'une importante mine d'or située à une certaine distance à l'est de Great Bear Lake. L'or fait également l'objet d'une grande activité en Ontario et au Québec. Bien que la plupart des projets soient d'envergure tout à fait modeste, la planification du démarrage d'une vaste opération d'extraction à ciel ouvert à quelque 125 milles au nord-est de Timmins a été annoncée récemment. Au Québec, une mise en valeur sensible est en cours dans la région de Noranda. Enfin, l'industrie extractive des métaux dans les Provinces Atlantiques se verra diversifiée encore davantage lorsque les travaux sur le site d'une nouvelle mine de tungstène et de molybdène seront terminés vers la fin de l'année.

## Le cuivre: une amélioration espérée à l'avenir

Les marchés du cuivre, que l'on considère souvent comme étant des clignotants de la conjoncture dans les métaux industriels, ont visiblement ressenti, au cours des derniers mois, les effets des difficultés économiques mondiales. L'approfondissement de la récession en Europe occidentale, le ralentissement de l'activité au Japon, et la reprise hésitante aux États-Unis ont été les facteurs essentiels expliquant l'affaissement des prix du cuivre à un niveau voisin de 85¢ à 90¢ (É.-U.) Une relance soutenue de l'activité économique mondiale, même dans une marge modeste, n'est pas attendue avant la fin de l'année en cours. Malgré la faiblesse de la demande et la mollesse des prix, les producteurs n'ont annoncé que peu de coupures dans la production, sans doute en partie parce que les sous-produits de cette production, particulièrement les métaux précieux recueillis, contribuent à soutenir les revenus de nombreuses mines de cuivre. En conséquence, les stocks des producteurs devraient se gonfler très sensiblement au cours de la prochaine période. Pour l'ensemble de 1981, certaines estimations récentes suggèrent que la hausse des stocks pourrait se chiffrer entre environ 150,000 et 200,000 tonnes métriques (En revanche, la production et la consommation furent pratiquement en équilibre l'année passée, parce que le marché ne souffrit que peu des effets de la récession américaine du fait d'une grève prolongée chez les producteurs de cuivre des États-Unis.) Quoique l'accroissement prévu des stocks peut sembler important, il reste cependant dans des proportions acceptables lorsqu'on le compare aux gonflements énormes des stocks qui furent enregistrés après le milieu des années soixante-dix.

Quoique les projections économiques ont perdu de leur valeur dans le monde incertain d'aujourd'hui, la plupart des analystes des marchés des métaux s'attendent à ce que la demande pour le cuivre augmente modestement — de l'ordre de 2,5 pourcent à 2,8 pourcent par an en moyenne d'ici 1985. Les approvisionnements en cuivre constituent, cependant, l'un des grands points d'interrogation en ce qui concerne les années à venir. D'un autre côté, en ce début des années quatre-vingt, nombreux sont les gisements très vastes qui sont inexploités, certains d'entre eux faisant déjà l'objet de travaux préparatoires extensifs. Les nouveaux projets miniers annoncés récemment en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, cependant, sont d'une envergure modérée, et plusieurs d'entre eux sont relatifs aux métaux précieux tout autant qu'au cuivre et d'autres concernent l'expansion de mines existantes.

Plusieurs très grands gisements dont l'existence était déjà connue antérieurement, au Chili et au Pérou par exemple, font actuellement l'objet d'un réexamen sérieux, mais comme beaucoup d'incertitude règne quant à savoir si les prix atteindront des niveaux suffisants pour justifier les coûts élevés de construction et de financement, les décisions de lancement de la production pourraient être repoussées à plus tard (et dans certains cas la prise de ces décisions a effectivement été retardée). Dans de tels cas, le décalage temporel précédant le démarrage d'une production peut être considérable. Des éléments nouveaux ou devenant de plus en plus importants pourraient faciliter la mise en valeur des grandes mines nouvelles: la participation conjointe de plusieurs entreprises, la détention de droits de propriété par de riches compagnies pétrolières ou la participation de celles-ci, enfin les attitudes plus pragmatiques des gouvernements des pays concernés du Tiers monde.

La plupart des estimations prévoient une amélioration de l'équilibre entre l'offre et la demande au cours des cinq prochaines années, la croissance modeste de la consommation se voyant assurée par une croissance du même ordre de la capacité d'extraction. De ce fait, il se pourrait alors que les prix réels se stabilisent à des niveaux plus rentables pour les mines existantes. Cette situation mettrait fin à la tendance à la baisse observée durant l'essentiel des années soixante-dix.

Au Canada, plusieurs nouveaux projets miniers sont en cours de réalisation ou sont devenus opérationnels récemment. En outre, au nord de l'Ontario, une nouvelle usine de fusion et d'affinage du cuivre est sur le point d'être terminée et déjà les travaux sont en cours pour y agrandir les installations. Le Canada possède un certain nombre de dépôts de cuivre intéressants encore non exploités et il ne fait aucun doute que l'intensification de l'exploration va conduire à de nouvelles découvertes. Une mise en valeur nouvelle tout à fait importante dans la région de Highland Valley, en Colombie-Britannique, pourrait se traduire par une production effective vers le milieu des années quatre-vingt.

## Le zinc: une demande pour les concentrés

En ce qui concerne le zinc, la reprise de la demande est restée faible et, même durant les années 1979 et 1980, les prix n'ont été que légèrement supérieurs à leur niveau de la fin de 1978. L'industrie automobile représente un marché important pour ce métal — il est utilisé pour le moulage en coquille et comme revêtement protégeant l'acier contre la corrosion. La demande de zinc pour le moulage en coquille dans le secteur automobile s'est réduite fortement au cours des dernières années sur le vaste marché des États-Unis à mesure que les fabricants ont employé des matériaux plus légers, comme les matières plastiques ou l'aluminium, de sorte à produire des véhicules utilisant plus efficacement le carburant. L'emploi du zinc comme agent de protection contre la corrosion est certainement un marché en expansion dans plusieurs industries, mais la faiblesse des ventes d'automobiles construites en Amérique du Nord a limité la consommation de zinc sur ce continent.

En dépit de la faiblesse de la demande sur les marchés d'outre-mer et des États-Unis, les stocks des producteurs sont restés à des niveaux relativement faibles. L'offre de ce métal s'est vue limitée par des coupures dans les volumes produits, en particulier chez les producteurs d'outre-mer par la fermeture aux États-Unis de certaines usines d'affinage n'ayant pu satisfaire à la réglementation sur la protection de l'environnement. Depuis quelque temps aussi, la production des mines de zinc (sous forme de concentrés) n'a pu suffire à la demande pourtant réduite des fonderies. Ceci explique la fermeté considérable qui est apparue sur les marchés des concentrés de zinc. Comme la production à attendre cette année des nouvelles mines restera faible, la situation relativement tendue du côté de l'offre de concentrés devrait se prolonger. Il se peut d'ailleurs qu'il s'agisse là d'un problème structurel plutôt que cyclique. Dans l'affirmative, une rationalisation de l'industrie permettant d'éliminer en partie l'excès de la capacité fort coûteuse d'affinage en Europe occidentale et au Japon pourrait mettre fin à la situation anormale actuelle, c'est-à-dire à de faibles prix pour le métal raffiné alors même que les approvisionnements en minerai sont tendus.

Le Canada est de très loin le premier pays exportateur au monde de concentrés de zinc et de métal affiné, et il est susceptible de garder cette première place à l'avenir. La plupart des mines de zinc et des usines de traitement de notre pays sont larges et utilisent une technologie à la fois moderne et efficace. Leurs coûts énergétiques sont relativement bas par rapport à ceux, par exemple, de l'industrie japonaise du zinc. Une grande mine nouvelle de zinc et de plomb située dans le haut Arctique devrait commencer la production en 1982, et des programmes plus petits d'expansion et de mise en valeur sont en cours de réalisation sur notre territoire. Les installations de traitement du zinc et du plomb à

Trail, en Colombie-Britannique font l'objet d'un important programme de modernisation et d'expansion. En outre, le Canada possède de nombreux gisements de minerais qui ont été reconnus mais qui n'ont pas encore donné lieu à une exploitation.

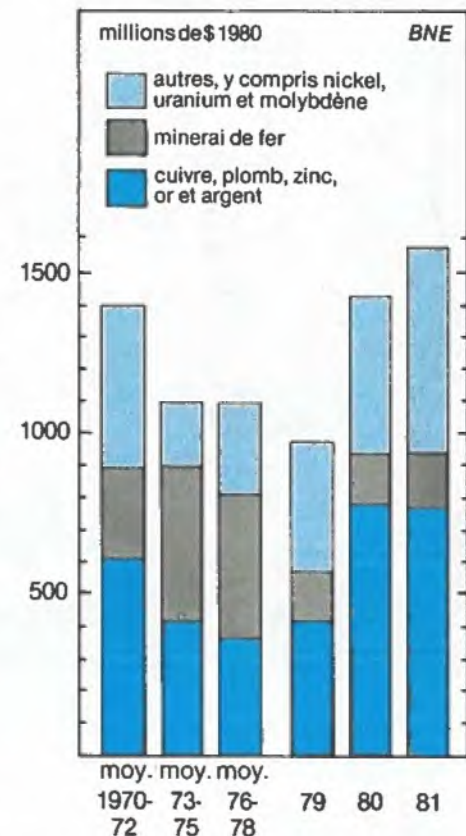
## Le plomb: la fluctuation des prix

Les oscillations marquées enregistrées récemment par les prix du plomb ne sont pas la caractéristique de ce métal dont le marché est plutôt stable habituellement. Les prix grimperont fortement en 1979 et les sommets anormaux atteints résultèrent en grande partie d'achats massifs par l'Europe de l'Est à un moment où les stocks des producteurs étaient à un niveau bas. La conjonction de la chute de ces achats avec la baisse de la demande de batteries de remplacement (baisse imputable à l'hiver relativement doux de 1979-1980 aux États-Unis et en Europe) amena un affaiblissement marqué de la demande et des prix en 1980. Cette tendance s'accrut du fait de la baisse des ventes d'automobiles américaines (et par suite de la chute de la demande de batteries nouvelles) et du fait aussi du renoncement, réglementaire aux États-Unis, à l'utilisation du plomb en tant qu'additif anti-détonant incorporé à l'essence.

Pour l'année en cours, peu d'amélioration dans la demande de plomb s'avère envisageable, vu en particulier la baisse supplémentaire de la consommation d'essence contenant du plomb qui est attendue aux États-Unis. Les prix se sont raffermis après le minimum atteint en février, en partie certes à cause d'une grève chez un producteur américain. Comme dans le cas du zinc, la production des mines de plomb est restée statique depuis quelques années et peu de capacité nouvelle est susceptible de donner lieu à une production additionnelle cette année. L'inquiétude au sujet de la pollution par le plomb sur les lieux de travail et ailleurs a donné lieu à de nouvelles propositions de contrôle rigoureux aux États-Unis. En fait, dans tous les pays industrialisés, on assiste à une révision des normes quant aux émissions de plomb. De telles incertitudes ont retardé la construction de nouvelles infrastructures de production et, dans certains cas, certaines usines pourraient bien devoir fermer. Pour le Canada, qui possède de vastes réserves potentielles en minerai, cette situation pourrait ouvrir de nouveaux débouchés si des normes de contrôle de la pollution à la fois cohérentes et clairement définies sont mises en place par les diverses autorités réglementaires.

## Le molybdène: l'apparition d'un excédent mondial

Le molybdène, qui est relativement nouveau venu parmi les métaux industriels, est utilisé principalement comme additif dans les aciers inoxydables et les alliages. La croissance de la demande pour ce produit a été



SOURCES: sources de base — Investissement public et privé au Canada; données de 1981 — intentions; estimations BNE pour le minerai de fer en 1970, 1971 et 1977, chiffres en dollars courants convertis en dollars constants de 1980 au moyen de l'indice PNB des prix de la construction non résidentielle. Indice 1981 — est BNE.

très rapide au cours des dernières années; elle s'est chiffrée à environ 6 à 7 pourcent par an. Entre 1973 et 1979, en fait, la conjoncture fut caractérisée par un renchérissement marqué des prix et par des tensions sur les approvisionnements (et, à l'occasion, par l'insuffisance de ceux-ci).

Vers l'année dernière, cependant, le marché commença à s'affaiblir à mesure que l'activité industrielle mondiale fléchissait et l'offre de molybdène redevint plus adéquate après le règlement, en fin de 1979, d'une grève prolongée chez un grand producteur canadien. Les prix des fournisseurs<sup>2</sup> sont maintenant bien inférieurs aux niveaux renchérissés qui eurent cours lors de la grève, et les prix des producteurs ont repris une tendance un peu plus basse (quoiqu'ils soient encore le double du niveau moyen de 1977). Jusqu'ici, aucun projet de coupure de production n'a été

<sup>2</sup> Les prix des fournisseurs en ce qui concerne les métaux sont susceptibles de fluctuer davantage que ceux établis par les producteurs. Pour la plupart des métaux, la quantité commercialisée par les négociants est généralement petite.



Le Dufault, à la frontière nord entre le Québec et l'Ontario, exploite principalement le cuivre, mais aussi l'or et l'argent.

Malgré le fait que certains producteurs voient leurs stocks s'accumuler, la conjoncture de marché avantageuse qui a valu jusqu'à ces derniers mois a donné naissance à toute une gamme de nouveaux projets d'exploitation du molybdène. Au Canada (le second producteur mondial après les États-Unis), la capacité de production pourrait croître de près de 50 pourcent d'ici à l'été lorsque les nouveaux projets, localisés principalement en Colombie-Britannique, commenceront pleinement opérationnels. En même temps, la production aux États-Unis pourrait également augmenter fortement. En outre, si l'échéancier de construction est comme prévu, les augmentations annoncées de la capacité durant les cinq prochaines années feront que le taux de croissance de la production est susceptible de dépasser dans une certaine mesure le taux d'expansion quel que soit le jeu affaibli de la consommation (ce dernier étant de l'ordre de 5 pourcent par an). En outre, que les débouchés dans les transports et les secteurs liés à l'énergie continuent d'être prometteurs, les prix élevés et les pénuries ont fortement encouragé jusqu'ici un comportement parcimonieux du molybdène et son remplacement par d'autres produits. On peut dire de manière générale, que les marchés du molybdène sont en phase de préparation et de développement. La prédominance d'un grand producteur américain va peut-être amortir les effets des chutes prévues du côté de la capacité excédentaire. Mais, comme on a pu l'observer dans le cas du nickel il y a plusieurs années, l'impact dépendra de l'attitude adoptée par les nouveaux producteurs qui sont résolus à se partager une part du marché.

### Les métaux précieux: des prix ahurissants

Quoique de nature toujours foncièrement instable, les prix des métaux précieux ces dernières années se sont portés de manière essentiellement imprévue à des hauteurs sans précédent. Les prix courants sont d'environ É.-U. \$500 l'once pour l'or et \$11 l'once pour l'argent alors qu'ils étaient respectivement aux alentours de \$200 et de \$7 il y a seulement deux ans. Les niveaux actuels sont cependant bien en dessous des chiffres records atteints au début de 1980. Les métaux précieux (et à l'occasion d'autres métaux) ont fait l'objet à la fois d'une demande d'investissement et d'une demande spéculative. Les renchérissements énormes observés sont caractéristiques des difficultés de l'environnement mondial d'aujourd'hui — environnement marqué par de graves incertitudes politiques, par l'escalade des coûts énergétiques, par des tendances inflationnistes sérieuses et par une méfiance générale à l'égard du papier monnaie.

Au Canada, jusqu'à tout récemment, l'intérêt donné à la prospection et la mise en valeur minière de l'or et de l'argent resta fortement à la traîne malgré les hausses importantes des prix. Les hésitations provenaient en grande partie d'un manque de confiance dans l'éventualité d'un maintien de ces niveaux de prix élevés. Au cours de l'année passée, cependant, on a assisté à un grand élan d'activité alors que la fermeté du marché des actions minières a facilité le financement des investissements.

Les dépenses en capital affectées à l'explo-

ration et à la mise en valeur des mines d'or ont doublé en 1980 et elles devraient enregistrer le même type de progression au cours de cette année. Dans le cas des projets dont le coût sera d'au moins \$25 millions, on a annoncé le démarrage de quatre opérations nouvelles entre 1981 et 1983. En outre, au moins une vingtaine de mines plus petites sont actuellement en construction ou à l'étude. Dans une certaine mesure, cette production nouvelle prévue ne fera que compenser l'épuisement d'autres gisements aurifères ou que réduire la perte de rendement des mines existantes pour lesquelles l'extraction de minerai à teneur amoindrie devient maintenant économiquement justifiable. Quoi qu'il en soit, la tendance à la baisse de la production canadienne d'or devrait s'arrêter et l'extraction devrait même augmenter, certes lentement.

Les chutes récentes des prix de l'or aux alentours de É.-U. \$500 l'once ou même à un niveau légèrement moindre ont tempéré quelque peu l'excès de ferveur qui était apparu sur la scène canadienne des mines d'or. Un certain nombre des projets à l'étude sont en fait d'une ampleur tout à fait limitée ou se rapportent à du minerai de basse qualité. Le développement de ces projets à l'avenir dépendra beaucoup d'un maintien des prix de l'or à un niveau élevé.

### Les débouchés pour le Canada

Dans notre pays, où un bon nombre de dépôts prometteurs de minerai ont d'ores et déjà été isolés et répertoriés, de nouvelles découvertes supplémentaires sont vraisemblables pour l'avenir. En conséquence, les perspectives de la mise en valeur minière nouvelle sont tout à fait bonnes ici, d'autant plus que le rythme du développement minier mondial a été lent ces dernières années.

Le rythme effectif de la nouvelle mise en valeur pourrait, bien sûr, se voir affecté par la moindre incertitude nouvelle se rapportant à l'investissement en général dans le secteur des ressources, notamment par toute incertitude résultant de conflits fédéraux-provinciaux quant aux ressources énergétiques et la tarification. Dans le cas de certaines des zones d'extraction potentielle les plus reculées, la coopération gouvernementale et la mise en place d'une infrastructure seront nécessaires. La situation du côté de la main-d'œuvre a fréquemment posé des problèmes comme en témoignent le besoin de personnel qualifié et la nécessité d'une diminution du taux de remplacement élevé du personnel dans de nombreuses régions septentrionales. Enfin, il faudra s'accommoder des questions touchant à la protection de l'environnement.

L'avenir est plein de défis mais le Canada semble tout à fait capable de profiter des débouchés nouveaux qui se présentent sur la scène minière en plein changement dans le monde. En effet, le pays bénéficie d'un potentiel énergétique favorable par rapport à beaucoup d'autres régions, de sa proximité de l'énorme marché américain, et de liens solides avec ses clients du Japon ou d'Europe occidentale.

# Projets d'investissement

## Électricité, pétrole et gaz et mines

C'est en termes de milliards de dollars que se chiffrent les prédictions en matière de projets d'investissement au Canada au cours des deux prochaines décennies. Les industries énergétiques et minières compteront pour une bonne part de ces sommes considérables, comme en font foi les nombreux projets de pipelines déjà en cours ou projetés, l'exploitation poussée du charbon et d'autres minéraux, les divers projets pétroliers, ainsi que tous les projets qui en découlent.

Cette liste énumère les principaux projets d'investissement en cours ou officiellement projetés dans le secteur de l'énergie et des mines. Seuls sont mentionnés les projets d'une valeur de plus de \$10 millions. Les informations citées ont été tirées de rapports de presse. *L'investisseur étranger* couvrira d'autres secteurs de l'industrie dans ses numéros subséquents. Ce rapport a été préparé par le personnel de l'Agence d'examen de l'investissement étranger avec l'aide du service des études économiques de la Banque de Nouvelle-Écosse.

Compagnie et description du projet	Date d'achèvement	Coût (\$ millions)	Emplacement
<b>Colombie-Britannique</b>			
<b>Électricité</b>			
B.C. Hydro and Power Authority			
Installations électriques (hydro)	1987	1 900	Site C, Peace River
(hydro)	1985	1 700	Revelstoke
Ligne de transmission	1983-1984	800	continent à l'Île de Vancouver
<b>Pétrole et gaz</b>			
B.C. Hydro and Power Authority			
Système de distribution du gaz	1984	125	Tilsbury jusqu'au sud de Nanaimo
Chevron Canada Inc.			
Expansion de raffinerie	1982	13	Burnaby
Shell Canada Ltd			
Expansion de raffinerie	1983	52	Burnaby
<b>Mines</b>			
B.C. Coal Ltd.			
Mine de charbon à ciel ouvert	1983	282	Sparwood
Bethlehem Copper Corp. et Valley Copper Mines Ltd.			
Mine de cuivre, molybdène et argent	1984	750	région de Highland Valley
Cominco Ltd.			
Expansion et modernisation d'usine de raffinerie du zinc	1983	210	Trail
Nouvelle usine de filtrage du zinc et reconstruction de la fonderie de plomb	1985	n.d.	Trail
Mécanisation à la mine de plomb-zinc Sullivan	1982	20	Kimberley
Denison Mines et Teck Corp.			
Mine de charbon	n.d.	900	Tumbler Ridge
Fording Coal Ltd.			
Expansion de mine de charbon	1982	115	Elkford
Noranda Mines Ltd			
Exploitation de mine de cuivre-zinc	1982	62	Goldstream Valley
Expansion de la division de molybdène	1982	13	nord de Kamloops
Quintette Coal Ltd.			
Mine de charbon	1985	700	région de Peace River
Shell Canada Resources Ltd.			
Mine de charbon à ciel ouvert	1982	200	région de Sparwood
Teck Corp.			
Mine de charbon	1983	220	région de Peace River
Westmin Resources Ltd (auparavant Western Mines Ltd.)			
Mine de cuivre-plomb-zinc	1982	19	Buttle Lake
<b>Alberta</b>			
<b>Électricité</b>			
Alberta Power Ltd. et Transalta Utilities Corp.			
Installations électriques thermales Sheerness	1985-1986	750	près de Hanna
Edmonton Power			
Installations électriques thermales	1987-1988	760	Genesee
Transalta Utilities Corp. (auparavant Calgary Power Ltd.)			
Installations électriques thermales	1984	1 200	Keephills
Deux nouvelles unités	1985-1986	750	Keephills
Système de transmission	1983	n.d.	Keephills à Edmonton
Connection à la ligne de B.C. Hydro	1983	n.d.	région de Crowsnest Pass

**Pétrole et gaz**

Alberta Energy Co. Ltd. Système de pipeline double	1982	65	Cold Lake à Edmonton
Canada Development Corporation Projet pilote relié aux sables bitumineux	1982	30	Kearl Lake
Chieftain Development Co. Ltd. Usine de traitement du gaz	1982	20	champs gazifère Sinclair
Foothills Pipe Lines Ltd. Section du gazéoduc de l'Alaska	n.d.	600	James River Junction à Monchy (Sask.)
Gulf Canada Ltd. Expansion de raffinerie	n.d.	200	Edmonton
Gulf Canada Resources Inc. Usine de traitement du gaz	1982	250	près de Edson
Husky Oil Ltd. Expansion de raffinerie de pétrole lourd	1982	80	Lloydminster
Husky Oil Operations Ltd. Système de pipeline double	1982	55	Cold Lake à Lloydminster
Imperial Oil Ltd. Expansion de raffinerie de pétrole	1986	290	Edmonton
Shell Canada Ltd. et Husky Oil Ltd. Raffinerie de pétrole lourd synthétique	1984	520	près de Fort Saskatchewan
Suncor Inc. Expansion d'usine de pétrole lourd	1982	185	Fort McMurray
Texaco Canada Resources Ltd. Expansion d'usine de traitement du gaz	1982	40	région de Bonnie Glen
<b>Mines</b>			
Gregg River Resources Ltd. Mine de charbon à ciel ouvert	1983	180	région de Hinton
Union Oil Co. of Canada Ltd. Mine de charbon à ciel ouvert	1983	240	région de Hinton

**Saskatchewan****Électricité**

Saskatchewan Power Corporation Deuxième unité	1982	170	région de Coronach
Installations électriques (hydro)	1985-1986	505	Nipawin

**Mines**

Cominco Ltd. Expansion de production de potasse	1982	30	région de Saskatoon
Key Lake Mining Corp. Mine-usine d'uranium	1983	400	Key Lake
Potash Co. of America Expansion à la mine de potasse	1982	30	région de Saskatoon
Potash Corp. of Saskatchewan Ltd. Expansion à la mine de potasse, phase 2	1983	430	Lanigan

**Manitoba****Électricité**

Manitoba Hydro Installations électriques (hydro)	1989	n.d.	Nelson River et Limestone
---	------	------	---------------------------

---

---

**Mines**

Brinco Ltd. et New Forty-Four Mines Ltd. Reprise d'activités à la mine d'or	1981	15	Bissett
Hudson Bay Mining and Smelting Co. Ltd. Mine de zinc	1982	16	région de Flin-Flon
Améliorations à la raffinerie de zinc	1982	20	région de Flin-Flon
Mines de cuivre-zinc	1982	15	près de Snow Lake
Manitoba Potash Mine et usine de traitement de potasse (proposées)	1987	600	McAuley

---

**Ontario****Électricité**

Great Lakes Power Co. Ltd. Installations électriques (hydro)	1982	110	Sault Ste-Marie
Ontario Hydro Installations électriques	(thermales) 1984-1988 (nucléaires) 1988-1990 (nucléaires) 1983-1987 (nucléaires) 1983	938 6 700 4 550 3 100	Atikokan Darlington Bruce Pickering

**Mines**

Amoco Canada Petroleum Co. Ltd., Dome Mines Ltd. et Campbell Red Lake Mines Ltd. Mine d'or	1983	143	Detour Lake
Denison Mines Ltd. Expansion de mine d'uranium	1985	250	Elliott Lake
Dickenson Mines Ltd. Expansion de mine d'or	1982	15	région de Red Lake
Dome Mines Ltd. Expansion et amélioration de mine d'or	1984	92	Timmins
Domtar Inc. Expansion de mine de sel	1983	37	Goderich
Inco Ltd. Usine d'électro-cobalt	1982	21	Port Colborne
Système de ventilation à la mine Creighton	1982	72	près de Sudbury
Mattabi Mines Ltd. Mine de cuivre-zinc	1984	27	Sturgeon Lake
Pamour Porcupine Mines Ltd. Mine d'or	1982	15	région de Timmins
Preston Mines Ltd. Reprise d'activités à la mine d'uranium	1984	186	Elliott Lake
Rio Algom Ltd. Mine et usine d'uranium	1983	188	Elliott Lake
Texasgulf Inc. Expansion de l'usine de zinc	1982	10	Timmins

---

**Québec****Électricité**

Hydro-Québec Expansion à Manic 5 (hydro)	1985	600	nord de Baie Comeau
Installations électriques (nucléaires)	1982	1 000	Gentilly
Société d'énergie de la Baie James Installations électriques (hydro)	1985	15 000	Baie James

**Pétrole et gaz**

Gaz Inter-Cité Québec Inc. Système de distribution du gaz	1991	500	Trois-Rivières, Québec et autres endroits
Gaz Métropolitain Système de distribution du gaz	n.d.	65	Montréal et région à l'est de Montréal
Golden Eagle Canada Ltd. Amélioration à la raffinerie	1982	300	St-Romuald
Trans Canada Pipelines Ltd. et Q & M Pipeline Ltd. Pipeline	1982	500	Montréal à Québec
<b>Mines</b>			
Bachelor Lake Gold Mines Ltd. Mine d'or	1981-1982	10	Bachelor Lake
Les Mines Seleine Inc. Mine de sel	1982	65	Îles de la Madeleine
Noranda Mines Ltd. Améliorations à la fonderie de cuivre	1983	35	Noranda
Améliorations à l'usine de zinc	1983	45	Valleyfield
QIT-Fer et Titane Inc. Améliorations à la productivité et au contrôle de la pollution	1985	100	Sorel
Teck Corp. et Niobec Inc.	1981	10	St-Honoré

**Région de l'Atlantique****Électricité**

Lower Churchill Development Corp. Installations électriques (hydro)	n.d.	3 200	Muskat Falls (T.-N.)
New Brunswick Electric Power Commission Installations électriques (nucléaires)	1982	1 200	Point Lepreau (N.-B.)
Nova Scotia Power Corporation Installations électriques (thermales)	1984	161	Lingan (N.-É.)
Nova Scotia Tidal Corporation Projet pilote (énergie marémotrice)	1983	46	Baie de Fundy (N.-É.)
<b>Mines</b>			
Cape Breton Development Corp. Mine de charbon	1983	300 à 400	Île du Cap-Breton (N.-É.)
Mine de charbon	1984	54	Point Aconi (N.-É.)
Denison-Potocan Potash Co. Production de potasse	1983	190	région de Sussex (N.-B.)
Mount Pleasant Joint Venture Mine de tungstène-molybdène	1982	80	près de Fredericton (N.-B.)
Potash Co. of America Production de potasse	1983	150	région de Sussex (N.-B.)

**Yukon et Territoires du Nord-Ouest****Électricité**

Northern Canada Power Commission Quatrième unité	1983	26	Whitehorse Rapids (Yukon)
<b>Mines</b>			
Cominco Ltd. Mines de plomb-zinc	1982	130 à 140	Little Cornwallis Island (T.N.-O.)
Echo Bay Mines Ltd. Mine d'or	1982	108	région de Contwayto Lake (T.N.-O.)

# Stimulants industriels

## Stimulants provinciaux

Les provinces canadiennes offrent aux investisseurs potentiels et aux industriels tant étrangers que locaux une variété de services professionnels, techniques et financiers. Ainsi, la majorité des ministères provinciaux de l'industrie et du commerce ont élaboré des programmes d'aide financière et technique à l'intention des entreprises qui désirent s'établir dans leur juridiction. Ces programmes d'aide correspondent aux orientations économiques de chaque province et varient selon les secteurs que les gouvernements provinciaux ont identifié comme prioritaires. La structure industrielle de chaque province influe aussi sur les programmes d'aide mis à la disposition des entrepreneurs. Outre l'aide technique — services d'information, de consultation et d'orientation — qui est normalement apportée par les ministères de l'industrie et du commerce, plusieurs provinces ont créé des sociétés de développement qui apportent une aide financière en offrant des subventions, en garantissant des emprunts ou en participant au capital-actions de l'entreprise.

### Terre-Neuve

L'exploitation des ressources énergétiques de Terre-Neuve sera un des principaux facteurs du développement économique de cette province. Le potentiel hydro-électrique de cette province est immense et les recherches pétrolières au large des côtes s'avèrent des plus prometteuses. L'économie terre-neuvienne repose sur la production de pâtes et papier et du minerai de fer. Au chapitre de l'exploration minière, des dépôts d'or et d'uranium ont été localisés. La pêche constitue aussi une des principales industries de la province. Le secteur manufacturier compte pour peu dans l'économie de cette province. L'on y retrouve toutefois des entreprises de produits électroniques et de transformation des aliments. L'industrie touristique pourrait aussi faire l'objet de plusieurs investissements en raison des attractions naturelles et folkloriques de cette province.

### Newfoundland and Labrador Development Corporation Limited

L'apport financier de cette société d'État peut atteindre 80 pourcent des investissements des petites et moyennes entreprises s'ils sont inférieurs à \$2,5 millions. Ces prêts aux entreprises des secteurs primaire et secondaire sont accordés aux taux du marché. Le remboursement peut s'effectuer sur une période de 15 ans. La société d'État participe également jusqu'à concurrence de 49 pourcent à la mise de fonds sous la forme d'actions privilégiées. Afin d'encourager la transformation des produits de la mer, le ministère offre aux entreprises de transformation des prêts sans intérêt pour une période de deux ans dépendant des modalités de repayment. Les prêts doivent servir à l'achat de certains équipements de transformation des

produits de la pêche. **Contact:** Newfoundland and Labrador Development Corporation, C.P. 1738, 44 Torbay Road, St-Jean, Terre-Neuve, Canada A1C 5P5.

### Ministère du développement

Le ministère offre une aide financière aux petites et moyennes entreprises pour la mise en marché de biens et de services à l'intérieur ou à l'extérieur de la province, en vue de remplacer les importations. L'aide financière peut prendre la forme de subventions non-remboursables jusqu'à concurrence de 50 pourcent du coût total des projets, pour un maximum de \$50 000. **Contact:** Ministère du développement, C.P. 4750, St-Jean, Terre-Neuve, Canada A1C 5T7.

### Ministère du développement rural

Le ministère offre des prêts à taux d'intérêt moindre aux entreprises afin d'encourager les petites industries de transformation des ressources. Les prêts peuvent atteindre \$25 000 et doivent servir à l'achat de terrains et d'édifices, à la construction ou à la rénovation d'édifices ou à l'achat d'équipements et de machinerie. Les prêts peuvent aussi servir à la création ou à l'expansion d'entreprises.

Le ministère offre aussi des subventions comme:

- 1) 50 pourcent des coûts en immobilisations allant jusqu'à \$25 000, pour l'établissement, l'expansion ou la modernisation d'installations de fabrication ou de transformation. Subvention maximale: \$12 500.
- 2) 50 pourcent des coûts en immobilisations allant jusqu'à \$60 000 pour l'établissement d'industries utilisant des ressources premières. Subvention maximale: \$30 000.

50 pourcent des coûts en immobilisations allant jusqu'à \$30 000 pour l'expansion ou la modernisation des industries utilisant des ressources premières. Subvention maximale: \$15 000. 75 pourcent des coûts approuvés allant jusqu'à \$10 000 pour la recherche et le développement de nouvelles idées industrielles. Subvention maximale: \$7 500.

Contact: Ministère du développement rural, 4750, St-Jean, Terre-Neuve, Canada A1A 5T7.

## Île-du-Prince-Édouard

L'Île-du-Prince-Édouard est la plus petite province canadienne avec une population d'environ 125 000 habitants. Traditionnellement, la pêche et l'agriculture ont été les deux principales industries. Le décor enchanteur de la province a fait du tourisme une des principales industries de cette province. Depuis quelques années, l'île compte aussi une base industrielle croissante basée sur la transformation des aliments et sur certaines entreprises manufacturières spécialisées. Cette croissance du secteur manufacturier permet à la province de mieux équilibrer l'activité économique sur son territoire. La province compte eux programmes industriels d'importance pour les industries légères.

### Ministère du Tourisme, de l'Industrie et de l'Énergie de l'Île-du-Prince-Édouard

Le programme d'aide à l'industrie s'adresse aux entreprises du secteur manufacturier et de la transformation et à certaines industries du secteur des services. Les entreprises admissibles peuvent obtenir un prêt-don sans intérêt qui peut atteindre \$30 000 pour chaque projet pour l'achat de machinerie et d'équipement. Le programme offre aussi une aide financière pour la construction ou la rénovation d'usines. Les gouvernements fédéral et provincial participent de façon conjointe au financement de ces programmes. Contact: Ministère du Tourisme, de l'Industrie et de l'Énergie, C.P. 2000, Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, Canada C1A 7N8.

### Programme de transmission électrique à trois phases

Ce programme est conçu afin de fournir de l'énergie en quantité suffisante aux usines de fabrication et de transformation dont les capacités de production sont restreintes à cause de l'insuffisance actuelle d'énergie. Il

prévoit des subventions à la conversion de la transmission électrique à phase unique à celle à trois phases, ou à l'achat et l'installation d'équipements générateurs équivalents. Contact: Ministère du Tourisme, de l'Industrie et de l'Énergie, C.P. 2000, Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, Canada C1A 7N8.

## Nouvelle-Écosse

Située sur les côtes de l'Atlantique, la Nouvelle-Écosse est considérée comme un centre international de recherches océanographiques et piscicoles. La pêche constitue une des industries les plus importantes de la province. Le sous-sol de la province contient du charbon, du zinc et du plomb. Les entreprises pétrolières sont quant à elles à explorer les fonds marins à la recherche de pétrole et de gaz. L'industrie manufacturière de la province est fortement axée sur la transformation des ressources. L'on y retrouve de plus des entreprises comme Volvo, Michelin et Crossley-Karastan qui contribuent énormément à la production industrielle de la province. L'on assiste aussi depuis quelque temps à l'arrivée de nombreuses entreprises à technologie océanographique qui tireront profit de l'expansion de la zone économique de 200 milles au large des côtes de l'Atlantique. Le commerce extérieur tient une place importante dans l'économie de cette province comme en fait foi le tonnage des marchandises véhiculées au port d'Halifax, capitale de la province. Halifax est le port nord-américain libre de glace le plus près de l'Europe.

### Industrial Estates Limited

Cette société de la Couronne, qui favorise l'expansion de l'industrie, accorde des prêts à long terme garantis sur première hypothèque, remboursables en 20 ans, et couvrant jusqu'à la totalité du prix d'achat de terrains et de bâtiments par des entreprises manufacturières. Ces prêts à long terme peuvent également servir à financer jusqu'à concurrence de 60 pourcent, le prix de la machinerie installée; ils sont remboursables en 10 ans. Contact: Industrial Estates Ltd., C.P. 519, Halifax, Nouvelle-Écosse, Canada B3J 2R7.

### Ministère du développement de la Nouvelle-Écosse

Le ministère du développement offre un certain nombre de programmes d'aide au commerce et à l'industrie. Par l'entremise de la Nova Scotia Resources Development Board, il consent des prêts pour le tourisme et

la transformation des produits agricoles, forestiers et de la pêche. Les programmes du ministère visent la commercialisation, la gestion, le design et la mise au point de produits et les services de conseillers. Le programme d'aide à l'industrie rurale permet aux entreprises qui désirent s'établir, s'agrandir ou se moderniser à l'extérieur de la région Halifax-Dartmouth d'obtenir des prêts. D'autres ministères offrent des programmes d'intérêt pour les entrepreneurs, notamment dans le domaine de l'agriculture, des terres et forêts, du tourisme, de la main-d'oeuvre, des pêches et de l'éducation. Contact: Ministère du développement de la Nouvelle-Écosse, C.P. 519, Halifax, Nouvelle-Écosse, Canada B3J 2R7.

## Nouveau-Brunswick

La province du Nouveau-Brunswick jouit d'une localisation géographique de choix pour son bon nombre d'investisseurs; d'un côté, elle borde les États-Unis et de l'autre, ses ports de mer permettent un accès facile aux marchandises en provenance d'Europe. Cette situation géographique privilégiée a consacré le Nouveau-Brunswick comme un centre important du commerce extérieur sur la côte Atlantique. Les principales ressources sont l'agriculture, la forêt et le sous-sol riche en minéraux. Depuis quelques années, l'industrie manufacturière connaît un essor marqué principalement dans les secteurs des pâtes et papier, de l'alimentation et des métaux non métalliques.

### Ministère du Commerce et du Développement

Le ministère offre aux entreprises établies au Nouveau-Brunswick un vaste programme de soutien dans les domaines de la gestion, de la commercialisation, de la production et de la distribution. Le ministère est à l'affût de nouveaux projets d'investissement et évalue aussi les demandes d'aide financière présentées au Conseil de développement industriel du Nouveau-Brunswick par les entrepreneurs désireux de s'établir au Nouveau-Brunswick. Contact: Ministère du Commerce et du Développement, C.P. 6000, Fredericton, Nouveau-Brunswick, Canada E3B 5H1.

### Conseil de développement industriel du Nouveau-Brunswick

Le Conseil offre une aide financière aux entreprises sous la forme de prêts, de garantie de prêts, ou de participations au capital-actions. Le Conseil gère aussi un programme

conjoint fédéral-provincial de prêts-dons destinés aux petites entreprises. **Contact:** Ministère du Commerce et du Développement, C.P. 6000, Fredericton, Nouveau-Brunswick, Canada E3B 5H1.

## Gestion provinciale Ltée

Cette société de la Couronne participe au capital-actions de compagnies manufacturières situées au Nouveau-Brunswick. L'organisme peut prendre un intérêt dans les industries de fabrication et de transformation qui désirent s'installer au Nouveau-Brunswick. **Contact:** Ministère du Commerce et du Développement, C.P. 6000, Fredericton, Nouveau-Brunswick, Canada E3B 5H1.

## Québec

Le Québec dispose de plusieurs avantages comparatifs sur lesquels il peut miser pour favoriser le développement de son économie. En plus de la présence de ressources naturelles relativement abondantes, le Québec dispose d'une base industrielle relativement forte dans les secteurs de l'aéronautique, de la construction navale et du matériel de transport en commun. Les perspectives de croissance sont également intéressantes dans les industries de la machinerie et des produits électriques. La disponibilité d'énergie hydro-électrique, dont le prix est très concurrentiel, confère au Québec un atout de première importance pour favoriser le développement d'industries manufacturières hautement productives, notamment dans les secteurs de l'électrometallurgie et de l'électrochimie. Il importe également de mentionner l'existence d'une assise industrielle et d'une compétence technologique relativement fortes dans certains secteurs, notamment le matériel de transport, les instruments de communication, le matériel électrique et les produits pharmaceutiques.

## Société de développement industriel du Québec (SDI)

Cette société est le principal outil utilisé par le gouvernement du Québec pour fournir de l'aide financière aux entreprises manufacturières établies sur son territoire. L'aide peut revêtir diverses formes selon la nature et les besoins de la société en cause: prêts au taux d'intérêt du marché; prise en charge d'une partie du coût des emprunts; remboursement d'une partie des prêts lorsque l'entreprise satisfait à certains critères; et achat du capital

social d'une entreprise. **Contact:** Société de développement industriel du Québec, 1126, Chemin St-Louis, bureau 700, Sillery, Québec, Canada G1S 1E5.

## Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec

Une aide technique est offerte aux entreprises par ce ministère, sous forme principalement de services de consultation en matière de marketing, de finance, de gestion, de main-d'oeuvre et de production, de négociation d'accords sous licences, d'études de marchés et de statistiques. De plus, le MICT est représenté par des délégations permanentes et/ou des conseillers économiques à Atlanta, Boston, Bruxelles, Caracas, Chicago, Dallas, Dusseldorf, Edmonton, Londres, Los Angeles, Milan, New York, Paris, Tokyo et Toronto. **Contact:** Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec, Direction de la promotion industrielle, 1, Place Ville-Marie, 23e étage, Montréal, Québec, Canada H3B 3M6.

## Sociétés pour le développement de l'entreprise québécoise (SODEQ)

Ce sont des sociétés privées qui investissent dans les PME manufacturières du Québec et qui leur offrent une aide en matière de gestion. **Contact:** Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec, Direction générale des services aux entreprises, 710, place d'Youville, 8e étage, Québec, Québec, Canada G1R 4Y4.

## SOQUEM, SOQUIP, SOQUIA, REXFOR

Ces sociétés dont les actions sont entièrement détenues par la province de Québec encouragent des entreprises en participation avec des investisseurs canadiens et étrangers dans des projets du secteur minier (SOQUEM), du gaz et pétrole (SOQUIP), du secteur agro-alimentaire (SOQUIA) et de l'exploitation forestière (REXFOR). **Contact:** Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec, Direction de la promotion industrielle, 1, Place Ville-Marie, suite 2300, Montréal, Québec, Canada H3B 3M6.

Enfin, les entreprises de transformation peuvent bénéficier d'exemptions de la taxe de vente provinciale sur certains produits, de remboursements intégraux de la taxe payée sur l'achat de carburant et sur la machinerie industrielle utilisée au Québec pour la transformation.

## Ontario

L'Ontario est l'un des centres économiques les plus importants au Canada. C'est en Ontario que l'on retrouve le plus d'entreprises manufacturières et un nombre important de sièges sociaux. Toronto, la capitale de la province, constitue le principal centre financier du pays et les entreprises de services y sont en très grand nombre. Les principales industries sont celles de l'automobile, de l'acier, du tourisme, de l'exploitation minière et des pâtes et papier.

Le gouvernement de l'Ontario offre de nombreux programmes conçus pour stimuler l'économie et créer des emplois par le biais d'aide financière et de services-conseil.

Le type d'aide financière fournie s'accorde aux besoins du requérant et peut prendre les formes suivantes, seules ou combinées: des conseillers peuvent assister le client à contacter des prêteurs privés ou avoir recours à d'autres sources de prêts gouvernementaux; des garanties peuvent être fournies pour encourager la participation de prêteurs privés des prêts directs peuvent être obtenus des sociétés de développement selon des termes et conditions de remboursement adaptables aux besoins des petites entreprises; et des subventions spéciales peuvent être accordées s'il est démontré que le projet ne peut réussir sans l'aide de ces subventions. **Contact:** Société de développement de l'Ontario, 1200 Bay Street, 6th Floor, Queen's Park, Toronto, Ontario, Canada M7A 2E7.

## Programme des sociétés de développement de la petite entreprise

Ce programme est conçu en vue d'encourager la participation au capital-actions de petites entreprises en Ontario. Les crédits à l'investissement de ce genre ne sont disponibles que lors de l'émission de nouvelles actions des SDPE.

Sous réserve de certaines conditions, les investisseurs peuvent établir leur propre société de développement de la petite entreprise, suivant une simple procédure d'enregistrement. En 1980-1981, les capitaux minima requis sont de \$100 000. Les entreprises d'exploration et d'exploitation minières, du gaz et du pétrole ne sont pas éligibles à ce programme mais sont admissibles en vertu d'autres programmes d'aide.

À la réception de leur certificat d'actions d'une SDPE, les individus peuvent s'adresser au ministère ontarien du Revenu pour obtenir leur crédit. La SDPE fournira au ministère du Revenu une preuve de l'achat d'actions à ce effet. Dans le cas des entreprises, une déclaration sera remise au ministère du Revenu, et une fois approuvée, elles pourront reporter ces crédits à une autre année financière et c

ndéfiniment. **Contact:** Ministère du Revenu, Parliament Buildings, Queen's Park, Toronto, Ontario, Canada M7A 2B3.

## Sociétés de développement

L'Ontario compte trois sociétés de développement: la Société de développement de l'Ontario, la Société de développement de l'est de l'Ontario et la Société de développement du nord de l'Ontario.

Elles offrent un programme complet de services financiers et de consultation aux entreprises et à l'industrie en Ontario. Sont éligibles à l'aide des sociétés de développement, les industries de fabrication secondaire et de services connexes à la fabrication, les activités et attractions touristiques.

## Ministère de l'Industrie et du Tourisme

Le ministère ontarien de l'Industrie et du Tourisme a mis sur pied à l'intention des entreprises de fabrication et de services un certain nombre de programmes de soutien qui leur permettent d'étendre leurs activités, d'identifier des occasions d'affaires au pays et à l'étranger, d'acquérir de nouvelles technologies, d'établir de nouveaux centres de production et de faire la mise en marché de leurs produits au pays et à l'étranger. Il offre également une gamme de services commerciaux en vue d'identifier et d'exploiter les marchés d'exportation, d'aider certaines industries à pénétrer les marchés d'exportation, de remplacer les importations et d'aider certaines entreprises à augmenter leur part du marché national. **Contact:** Ministère de l'Industrie et du Tourisme, Parliament Buildings, Queen's Park, Toronto, Ontario, Canada M7A 2E1.

## Manitoba

Situé au centre du pays, le Manitoba possède une économie basée principalement sur l'agriculture et les mines. Cependant, depuis quelques années, la base économique de cette province s'étend et se diversifie par suite de la croissance de l'industrie manufacturière qui est moins intimement liée aux ressources naturelles.

## Ministère du développement économique et du tourisme

Le ministère offre plusieurs programmes aux entreprises. Le programme Rural Small Enterprise Incentives consent des prêts à remboursement conditionnel sans intérêt aux

entreprises de fabrication, de traitement ou d'entretien et de réparation connexes: pour les nouvelles entreprises, les prêts équivalent à 50 pourcent du coût en capital admissible allant jusqu'à \$30 000; pour les entreprises existantes, ils atteignent 30 pourcent du coût en capital admissible, allant jusqu'à \$18 000. Pour qu'une entreprise soit admissible, ses ventes annuelles ne doivent pas dépasser \$500 000 et elle doit être située en dehors de Winnipeg et des municipalités avoisinantes. **Contact:** Ministère du développement économique et du tourisme, 155 Carlton Street, Winnipeg, Manitoba, Canada R3C 3H8.

## Market Development Group

Le Market Development Group fournit des services de marketing et d'exportation en vue de promouvoir l'augmentation des ventes de marchandises fabriquées au Manitoba et la vente de services à l'extérieur de la province. Un programme de partage des frais de promotion est également offert pour la participation à des foires commerciales. **Contact:** Market Development Group, Ministère du développement économique et du tourisme, 7e étage, 155 Carlton Street, Winnipeg, Manitoba, Canada R3C 3H8.

## Manitoba Design Institute

Cet institut fournit des services de conseil en design et d'aide-conseil aux fabricants pour la recherche sur le design et l'innovation de produits. Des programmes de partage des coûts sont offerts pour le design d'emballages, de brochures, de l'identification de l'entreprise et l'amélioration du design de produits. **Contact:** Manitoba Design Institute, 155 Carlton Street, Winnipeg, Manitoba, Canada R3C 3H8.

## Manitoba Research Council

Le Conseil fournit l'aide technique de scientifiques et d'ingénieurs possédant des compétences industrielles dans le domaine de la mise au point de produits et de procédés, de la sélection et de la vérification des matières brutes, des tests de produits, du contrôle de la qualité, du coût des produits, etc. **Contact:** Manitoba Research Council, 155 Carlton Street, Winnipeg, Manitoba, Canada R3C 3H8.

## Saskatchewan

La Saskatchewan est la province agricole la plus importante du Canada. Vu l'importance de cette industrie pour l'économie de la province, il n'est pas surprenant que plusieurs fabricants d'équipement agricole s'y soient établis. Le secteur des ressources, notamment la potasse, l'uranium et le pétrole, connaît une croissance soutenue. De plus, la Saskatchewan possède les plus importantes aciéries de l'Ouest canadien et sa production d'articles en fer et en acier s'accroît sans cesse. Cette province s'intéresse spécialement aux industries de la machinerie et de l'équipement, du traitement des aliments, de l'électronique, des plastiques, des produits pharmaceutiques et à celles qui approvisionnent son secteur croissant de la transformation des ressources.

## Ministère de l'Industrie et du Commerce

Le ministère offre une variété de programmes d'aide aux entreprises de la province. Ils comprennent l'aide aux programmes commerciaux pour les fabricants qui désirent étendre leurs marchés par la promotion; le programme de développement des produits qui aide à la mise au point et à l'essai des nouveaux produits; et le programme de développement de la gestion conçu en vue d'aider les entreprises à améliorer leur rendement par le biais de conseils, d'aide technique, de cours et de séminaires. Dans la plupart des cas, il s'agit d'aide jusqu'à concurrence de 50 pourcent des coûts approuvés.

Le programme de développement de la petite industrie fournit des congés de prêts pour l'expansion, la modernisation ou l'établissement de nouvelles installations en Saskatchewan. Le montant du prêt dépend de la taille et de la localisation du projet. Des subventions d'abattement sont disponibles dans le cadre d'un programme spécial destiné aux entreprises qui débutent de nouvelles activités ou qui étendent ou améliorent des activités déjà en cours. **Contact:** Ministère de l'Industrie et du Commerce de la Saskatchewan, SPC Building, 7th Floor, 2025 Victoria Avenue, Regina, Saskatchewan, Canada S4P 3V7.

## Saskatchewan Economic Development Corporation (SEDCO)

Le principal objectif de la SEDCO est de promouvoir la croissance économique de la province. Son rôle est facilité par des services financiers, industriels et de propriété pour

tous les secteurs de l'économie. La SEDCO fournit du financement aux entreprises de la Saskatchewan sous la forme de financement à terme, de garanties, de participation au capital-actions et une variété de programmes spéciaux au besoin. De plus, la SEDCO gère des sites industriels à louer ou à vendre et fournit des services reliés à la propriété. SEDCO a aussi développé et gère Innovation Place, un nouveau parc de recherche adjacent à l'université de la Saskatchewan à Saskatoon. **Contact:** Saskatchewan Economic Development Corporation, 1106 Winnipeg Street, P.O. Box 5024, Regina, Saskatchewan, Canada S4P 3M3.

## Alberta

Grâce à ses ressources abondantes en pétrole, gaz naturel et charbon, l'Alberta est le plus important producteur d'énergie au Canada. En plus des activités intenses d'exploitation des ressources énergétiques conventionnelles et non conventionnelles, les secteurs de la fabrication et des services ont progressé considérablement. L'Alberta a également une production agricole importante composée surtout de grains et de bétail. Le volume des revenus gouvernementaux provenant des redevances pour la production pétrolière et des licences d'exploration et d'exploitation a permis à l'Alberta d'avoir le plus faible taux d'imposition sur le revenu des particuliers et des corporations au Canada.

## Ministère du développement économique

Ce ministère offre plusieurs services à l'industrie. Ses services de planification stratégique sont chargés de coordonner l'activité économique reliée à plusieurs ministères du gouvernement. Sa direction du développement industriel a pour but d'améliorer le rendement des industries de fabrication et de traitement au moyen de programmes de développement des secteurs, d'aide à l'accroissement des entreprises et de création de nouvelles entreprises. Le ministère offre des services de commercialisation visant à faire concorder les produits offerts et la capacité de production avec les débouchés sur les marchés intérieur et étranger et à aider aux entreprises à solutionner leurs problèmes de commercialisation. Il offre également des services de promotion du commerce en aidant les secteurs industriels à accroître leurs exportations par le biais de foires, d'expositions, de missions, de co-entreprises et d'accords de licences. **Contact:** Ministère du développement économique, Gouvernement de l'Alberta, Direction du développement industriel, 9<sup>e</sup> étage, Pacific Plaza, 10909 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta, Canada T5J 0M8.

## Alberta Opportunity Company

Cette société fournit des fonds en vue de la croissance, de l'expansion et de la diversification de l'industrie lorsqu'il est difficile d'obtenir d'autres formes de financement conventionnel. Cela comprend des prêts directs aux taux du marché pour des périodes allant jusqu'à 15 ans et des garanties de prêts. Ces prêts sont accordés surtout aux petites entreprises situées dans des agglomérations moins importantes. **Contact:** Alberta Opportunity Company, C.P. 1860, Ponoka, Alberta, Canada T0C 2H0.

## Colombie-Britannique

Cette province, sise sur la côte du Pacifique, est dotée d'une base industrielle axée sur l'exploitation d'abondantes ressources naturelles — bois, minéraux, pêche et agriculture. La localisation stratégique de la province qui lui donne un accès direct aux marchés asiatiques et autres a favorisé le développement des industries manufacturières. Vancouver est considérée comme la plaque tournante du commerce extérieur canadien vers les pays asiatiques, l'ouest des États-Unis, l'Amérique latine et l'Europe. L'industrie manufacturière est fortement orientée vers la transformation des ressources, principalement le bois (pâtes et papier), les métaux et les hydrocarbures. Des taux élevés de croissance ont aussi été enregistrés récemment pour le bois d'oeuvre, le contre-plaqué et les produits de la pêche.

## Ministère du tourisme et des petites entreprises

Ce ministère élabore des programmes pour accroître le tourisme en Alberta en tout temps de l'année. Il offre des services de commercialisation et de développement à l'industrie touristique. Il apporte de l'aide aux petites entreprises par le biais de services-conseils, de conseil en gestion, de guides à la petite entreprise, de développement économique communautaire et de programme de la localisation de terrains industriels et de sites commerciaux. **Contact:** Ministère du tourisme et des petites entreprises, Gouvernement de l'Alberta, 16<sup>e</sup> étage, Capital Square, 10065 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta, Canada T5J 0H4.

## Ministère de l'industrie et du développement de la petite entreprise

Le ministère a mis de l'avant un ensemble de programmes visant à stimuler le développement industriel et à favoriser les exporta-

tions. Les services offerts aux entreprises en matière d'exportation comprennent les missions commerciales, le développement des marchés et les foires commerciales. Le ministère met aussi à la disposition des entreprises certains services techniques pour l'expansion de leurs installations, la diversification de leur production ou l'établissement de nouvelles entreprises. Les entreprises peuvent aussi avoir recours à des conseillers extérieurs dont une partie des frais seront remboursés par le ministère. Le ministère administre de plus un certain nombre d'ententes fédérales provinciales destinées à encourager le développement industriel et économique de la province. Un de ces programmes vise à financer en partie la recherche, les commissions régionales de développement, les petites entreprises et le développement industriel communautaire — parcs industriels, mails et autres. Un autre programme vise à aider l'industrie touristique de la province. Tous ces programmes visent ordinairement les régions autres que Victoria et Vancouver.

En raison d'exclusions géographiques, le ministère a mis en application, sur une base annuelle, un programme de prêts à faible taux d'intérêt et un programme de congé de prêt sans intérêt pour les petites entreprises de Vancouver et de Victoria. **Contact:** Directeur du développement, Ministère de l'industrie et du développement de la petite entreprise, Robson Square, 800 Hornby Street, Vancouver, Colombie-Britannique, Canada V6Z 2C5 ou Sous-ministre adjoint, Direction de l'implantation et de la coordination des programmes, Ministère du développement économique, Édifice du Parlement, Victoria, Colombie-Britannique, Canada V8V 1X4.

## Société de développement de la Colombie-Britannique

Cette agence gouvernementale vient en aide aux entreprises en accordant des prêts à terme, des garanties de prêts et des cautionnements. Aucune limite n'est imposée sur les sommes qu'offre cette société d'État. Toutefois, dans le cas de projets d'envergure, elle préfère s'associer à d'autres institutions financières. La société administre le programme gouvernemental de prêts à des taux réduits à l'intention des entreprises manufacturières qui désirent moderniser leurs installations ou étendre leurs activités dans les régions moins développées de la province. Elle s'occupe de plus de la vente et de la location de terrains et d'installations aux entreprises manufacturières et de services. L'agence est aussi le maître-d'oeuvre de nombreux projets d'envergure. **Contact:** Société de développement de la Colombie-Britannique, 272 Granville Square, 200 rue Granville, Vancouver, Colombie-Britannique, Canada V6C 1S4.

# Revue statistique

## Demandes d'acquisition d'entreprises\*

	Premier semestre					
	1977	1978	1979	1980	1980	1981
Nouvelles demandes sujettes à examen	261	360	380	337 <sup>f</sup>	179	173
Report de la période précédente	65	73	106	114	114	123
Total	326	433	486	451 <sup>f</sup>	293	296
Total des demandes résolues	253	327	372	328 <sup>f</sup>	183 <sup>f</sup>	113
Autorisations	231	282	320	249	151	91
Refus	12	28	24	37	19	13
Retraits	10	17	28	42 <sup>f</sup>	13 <sup>f</sup>	9
Report à la période suivante	73	106	114	123 <sup>f</sup>	110	183
Pourcentage des demandes autorisées par rapport aux demandes résolues (%)	91	86	86	76	83	81
Actifs (\$000 000)	1,145	4,489 <sup>f</sup>	4,049	3,988 <sup>f</sup>	1,134	1,648

	Premier semestre					
	1977	1978	1979	1980	1980	1981
Total	261	360	380	337 <sup>f</sup>	179	173
États-Unis	171	243	248	197 <sup>f</sup>	101	115
Royaume-Uni	40	47	52	53	30	23
Europe (autres)	41	52	68	65	34	28
Autriche	-	-	1	-	-	-
Belgique	2	1	2	1	-	-
Danemark	2	1	1	1	1	1
Finlande	-	-	2	3	1	-
France	6	5	9	12	4 <sup>f</sup>	4
R.F.A.	15	17	22	20 <sup>f</sup>	9	10
Grèce	-	-	1	-	-	-
Italie	3	1	2	2 <sup>f</sup>	2	-
Liechtenstein	-	1	1	2	1	-
Luxembourg	-	1	-	-	-	-
Pays-Bas	4	8	6	7	5	3
Norvège	-	1	-	1	-	-
Espagne	-	-	1	-	-	-
Suède	2	7	13	6	4	6
Suisse	7	9	7	10	7 <sup>f</sup>	4
Autres	9	18	12	22	14	7
Australie	1	-	3	4	3	1
Bermudes	-	-	1	1	1	1
Japon	3	7	2	2	2	2
Autres	5	11	6	15	8	3
Pourcentage des demandes autorisées par rapport aux demandes résolues	%	%	%	%	%	%
États-Unis	91	87	85	74 <sup>f</sup>	80 <sup>f</sup>	76
Royaume-Uni	95	78	87	79	86	77
Europe (autres)	90	89	88	78	89	96
Autres	80	80	93	76	92	83

	Premier semestre					
	1977	1978	1979	1980	1980	1981
Total	261	360	380	337 <sup>f</sup>	179	173
Secteur primaire	20	30	29	17	9	9
Agriculture, chasse et pêche	4	5	4	1	-	1
Forêts	1	1	-	2	1	-
Mines, carrières et puits de pétrole	15	24	25	14	8	8
Secteur manufacturier	108	162	178	141 <sup>f</sup>	72 <sup>f</sup>	71
Aliments, boissons et tabac	15	15	14	14	6	4
Caoutchouc, produits chimiques et cuir	6	12	5	6	3	6
Textile, bonneterie et habillement	5	4	14	7	3	2
Bois, meubles et papier	12	14	10	8	3	7
Imprimerie et édition	2	4	5	4	2	4
Métaux et produits métalliques	12	20	34	24	11	9
Machinerie et équipements de transport	14	28	43	23 <sup>f</sup>	15	13
Produits électriques	12	16	20	17	12	6
Minéraux non métalliques	5	8	4	6	2	4
Pétrole et charbon	1	1	1	-	-	1
Chimie	10	22	17	12	6	10
Divers	14	18	11	20	9	5
Construction et services	133	168	173	179	98	93
Bâtiments et travaux publics	3	1	6	6	2	7
Transports, communications et autres services publics	10	10	9	9	3	4
Commerce	72	101	93	93	58 <sup>f</sup>	38
Finances, assurances et affaires immobilières	15	19	12	27	9	9
Services socio-culturels, commerciaux et personnels	33	37	53	44	26	35

\* Les règlements sur l'examen des acquisitions sont en vigueur depuis le 9 avril 1974

## Demandes de création d'entreprises nouvelles\*

	Premier semestre					
	1977	1978	1979	1980	1980	1981
Nouvelles demandes sujettes à examen	328	331	379	398 <sup>r</sup>	199	213
Report de la période précédente	58	52	64	70	70	129
Total	386	383	443	468 <sup>r</sup>	269	342
Total des demandes résolues	334	319	373	339	182	145
Autorisations	297	273	323	287	160	106
Refus	12	21	22	27	14	17
Retraits	25	25	28	25	8	22
Report à la période suivante	52	64	70	129 <sup>r</sup>	87	197
Pourcentage des demandes autorisées par rapport aux demandes résolues (%)	89	86	87	85	88	73
Investissements prévus (\$000 000)	803	323	202	1,005	339	471

	Premier semestre					
	1977	1978	1979	1980	1980	1981
Total	328	331	379	398 <sup>r</sup>	199	213
États-Unis	184	192	205	223 <sup>r</sup>	114	120
Royaume-Uni	30	26	45	37	15 <sup>r</sup>	23
Europe (autres)	85	80	82	111	58 <sup>r</sup>	37
Autriche	-	3	-	3	1	-
Belgique	-	1	5	1	-	1
Danemark	6	4	2	7	4	2
Finlande	1	1	7	1	1	4
France	17	16	15	23	6	6
R.F.A.	26	18	19	25	12	11
Gibraltar	-	-	-	1	1	-
Grèce	1	1	-	1	1	-
Irlande	-	1	1	-	-	1
Italie	10	10	6	14	10	3
Liechtenstein	-	-	-	1	1	-
Luxembourg	-	1	-	1	-	-
Monaco	1	-	-	-	-	-
Pays-Bas	3	1	4	12	6	4
Norvège	3	3	1	3	2	-
Portugal	-	1	-	-	-	-
Espagne	-	2	1	2	2	-
Suède	9	5	6	9	7	2
Suisse	8	12	15	7	4	3
Autres	29	33	47	27	12 <sup>r</sup>	33
Australie	3	3	2	3	2	-
Hong Kong	3	3	4	6 <sup>r</sup>	3	16
Inde	1	1	1	-	-	-
Japon	10	6	17	3	1	7
Autres	12	20 <sup>r</sup>	23	15 <sup>r</sup>	6 <sup>r</sup>	10
Pourcentage des demandes autorisées par rapport aux demandes résolues	%	%	%	%	%	%
États-Unis	88	86	86	84	92	73
Royaume-Uni	82	85	92	83	88	77
Europe (autres)	95	87	88	89	90	71
Autres	81	79	83	75	61	71

	Premier semestre					
	1977	1978	1979	1980	1980	1981
Total	328	331	379	398 <sup>r</sup>	199	213
Secteur primaire	22	27	16	42	22	14
Agriculture, chasse et pêche	6	2	-	7	4	2
Forêts	2	2	1	2	1	-
Mines, carrières et puits de pétrole	14	23	15	33	17	12
Secteur manufacturier	94	99	100	126	60	61
Aliments, boissons et tabac	7	6	11	11	5	4
Caoutchouc, produits chimiques et cuir	5	5	9	11	6	3
Textile, bonneterie et habillement	9	5	8	6	3	7
Bois, meubles et papier	5	6	9	14	5 <sup>r</sup>	5
Imprimerie et édition	-	4	5	4	1	3
Métaux et produits métalliques	19	12	13	24	15	10
Machinerie et équipement de transport	19	19	20	18 <sup>r</sup>	5	13
Produits électriques	5	7	8	13	10	2
Minéraux non-métalliques	5	6	1	5	2	3
Pétrole et charbon	-	-	-	1	-	1
Chimie	3	6	7	9 <sup>r</sup>	5 <sup>r</sup>	4
Divers	17	23	9	10	3	6
Construction et services	212	205	263	230 <sup>r</sup>	117	138
Bâtiments et travaux publics	4	14	12	12	6	10
Transports, communications et autres services publics	5	11	11	7	5	4
Commerce	133	103	156	129	63	72
Finances, assurances et affaires immobilières	16	11	14	7	3	7
Services socio-culturels, commerciaux et personnels	54	66	70	75 <sup>r</sup>	40	45

\* Les règlements sur l'étude des nouvelles entreprises sont en vigueur depuis le 15 octobre 1975  
r: révisé

## Articles publiés dans les numéros précédents de *L'investisseur étranger*

- Automne 1978** La recherche et le développement industriels au Canada  
Les provinces de l'Atlantique  
L'examen d'un investissement: notes juridiques  
Le système bancaire canadien  
Le marché monétaire canadien  
Concentration des entreprises et efficacité économique
- Printemps 1979** L'industrie canadienne du charbon  
Les investissements européens au Canada:  
Europe de l'Ouest  
Europe de l'Est  
La participation canadienne aux filiales des sociétés étrangères:  
Gestion  
Participation des actionnaires  
Les petites entreprises
- Automne 1979** L'investissement japonais au Canada  
Les relations de travail au Canada: perspective internationale  
Les acquisitions par les entreprises multinationales  
Les marchés financiers au Canada  
Westinghouse Canada: bien plus qu'une succursale  
La conservation de l'énergie et les possibilités d'investissement
- Printemps 1980** Un héritage énergétique peu conventionnel  
L'Ouest, nouveau centre financier  
L'investissement américain au Canada  
O&K Orenstein and Koppel: l'investissement d'une société ouest-allemande  
Pétromont: solution à l'industrie pétrochimique montréalaise  
Les filiales étrangères plus innovatrices?
- Automne 1980** L'industrie des produits forestiers au Canada  
L'investissement allemand au Canada  
L'économie de l'Ontario: un bilan positif  
L'énergie marémotrice, de l'électricité nouvelle vague  
L'investissement étranger dans le secteur des services
- Printemps 1981** L'économie du Québec: un nouveau visage  
Conseils pratiques aux investisseurs étrangers  
Quelques implications et la nouvelle Loi sur les banques  
L'ascension de l'industrie aéronautique canadienne  
Le projet du gazoduc de l'Alaska: une liste d'achats hors de l'ordinaire  
La canadianisation de la Brinco

*Il est possible d'obtenir les livraisons précédentes, les rapports annuels de l'Agence ainsi que tout document nécessaire pour présenter une demande d'examen en communiquant avec le responsable des abonnements, Agence d'examen de l'investissement étranger, C.P. 2800, Succursale «D», Ottawa, Ontario, Canada K1P 6A5.*



